

Montpellier

Votre ville

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

N° 97 - AVRIL 1987

M

Priorité au logement social.

Déjà 3050 logements sociaux réhabilités pour mieux vivre à Montpellier.



La cité Paul Valéry



La cité de la Justice



La cité du Pas du Loup

SOMMAIRE

Page 2	Conseil Municipal
Page 3	Bilan de la campagne sécurité
Pages 4-5	Editorial : Le point des grands problèmes à Montpellier
Pages 6-7	Actualité : Un deuxième site européen de lancement pour l'après HERMES
Pages 8-9	Equipement : 1987-1988, deux ans pour une voirie neuve à Montpellier
Pages 11-12-13-14-15	Dossier logement social : Priorité à la réhabilitation pour sauvegarder le patrimoine
Page 17	Social : Premier salon national d'exposition et de commercialisation de l'économie sociale
Page 19	Sport : Candidature de Montpellier aux Jeux méditerranéens
Pages 20-21	A l'affiche : Journées Internationales de la Photo et de l'Audiovisuel
Page 23	Louisville en visite à Montpellier Montpellier Téléservice, le câble, c'est parti.

SEANCE DU VENDREDI 20 MARS 1987

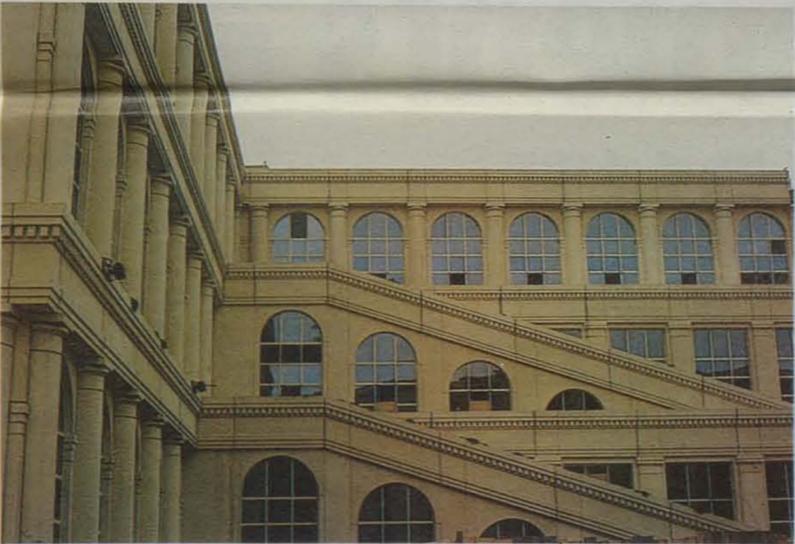
- 1 - Articles L. 122.20 et R. 122.7 du Code des Communes - Décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal - Communication.
- 2 - Affaires Scolaires - Dépenses d'investissement des collèges du Département de l'Aude - Participation de la Ville de Montpellier au titre de l'exercice 1986.
- 3 - Affectation de subventions et de cotisations 1986 reportées.
- 4 - Bureau Municipal de Tourisme - Adhésion à la F.N.O.T. - S.I.
- 5 - Caisse de Crédit Mutuel de Montpellier - Conseil d'Administration - Représentant du Conseil Municipal - Désignation.
- 6 - Centrale d'Achats - Achat de carburant essence et gas-oil - Livraison à la cuve Mairie - Appel d'offres.
- 7 - Centre Communal d'Action Sociale - Aménagement du Club Dom Bosco - Emprunt de 400 000 F - Garantie de la Ville - Délibération modificative.
- 8 - Création d'un Fonds de Garantie aux associations ayant une activité à Montpellier - Convention Ville SODREES.
- 9 - Crèche Agropolis - Réservation de berceaux - Convention C.N.R.S./Ville de Montpellier.
- 10 - Diagnostics thermiques - Demande de subventions auprès du Fonds Régional pour la Maîtrise de l'Energie et du Conseil Général.
- 11 - Direction Informatique - Achat 3083 - Vente 4381 - Marché n° 70000 655 2 6 ATLAS DATA - Avenant n° 1.
- 12 - Domaine de Grammont - Réalisation d'un logement de gardien.
- 13 - Eau - Assainissement - Station d'épuration de la Céserède - Fourniture de chaux éteinte ventilée - Appel d'offres.
- 14 - Eau - Assainissement - Station hydraulique Avenue de Lodève - Reconstruction et transformation d'un poste de livraison EDF - Appel d'offres.
- 15 - Elections Prud'homales - Commission Communale.
- 16 - Espace Richter - Bar-Restaurant - Concession.
- 17 - Fixation des taux d'imposition des quatre taxes directes locales pour 1987.
- 18 - Foncier - Création d'un accès : rue de Las Sorbes vers le Parc des Jardins d'Assas - Création d'un accès du parc vers l'école d'Assas - Cession gratuite : Copropriété « Le Jade ».

- 19 - Foncier - Création d'un pan coupé à l'intersection de l'impasse des Pastels et de la rue du Moulin des 7 cans - Cession gratuite : M. et Mme Menu.
- 20 - Foncier - Déclassement du Domaine Public Communal - Square Azéma.
- 21 - Foncier - Mise à l'alignement Allée des Grèzes - Cession gratuite : association François Vialon.
- 22 - Foncier - Mise à l'alignement Avenue de Saint-Lazare - Cession gratuite : indivision Bru/Prades.
- 24 - Foncier - Mise à l'alignement Avenue Villeneuve d'Angoulême - Cession gratuite : M. Lecomte.
- 25 - Foncier - Mise à l'alignement Avenue Villeneuve d'Angoulême - Cession gratuite : M. Lapière.
- 26 - Foncier - Mise à l'alignement Impasse Ramon Lull - Création d'un pan coupé - Cession gratuite : M. et Mme Aigouy.
- 27 - Foncier - Mise à l'alignement rue de l'Aiguelongue - Cession gratuite : Guilhem.

- 32 - Foncier - Mise à l'alignement rue du Père Prévost - Cession gratuite : époux Garaud.
- 33 - Foncier - Mise à l'alignement rue du Pont de Castelnaud - Cession gratuite : M. et Mme Besset.
- 34 - Foncier - Mise à l'alignement rue Valéry Larbaud - Avenue du Père Soulas - Cession gratuite : association syndicale du lotissement « Les Templiers ».
- 36 - Foncier - Recalibrage de la Lironde - Cession gratuite Martinier.
- 37 - Hôpital Lapeyronie - Servitude de passage.
- 38 - Office Public d'Aménagement et de Construction - Construction d'un Foyer pour personnes âgées « La Carriera » ZUP La Paillade - Emprunt complémentaire de 700 000 F - Garantie de la Ville.
- 39 - Office Public d'Aménagement et de Construction - Travaux de sécurité dans 217 logements - Cité Vert Bois - Emprunt de 161 000 F - Garantie de la Ville.
- 40 - Personnel Municipal -



Inauguration de la Maison de Quartier des Aiguères le 21 mars dernier ainsi que de la bibliothèque le Cézanne et la Salle de Sports Jules Ladoumègues.



Inauguration de l'aile sud des Echelles de la Ville - 14 mars 1987.

- 28 - Foncier - Mise à l'alignement rue de l'Aiguelongue - Cession gratuite : M. et Mme Torreglosa.
- 29 - Foncier - Mise à l'alignement rue de l'Aiguelongue - Cession gratuite : Mme Bertrand, veuve André.
- 30 - Foncier - Mise à l'alignement rue des Bouisses et avenue de M. Teste - Cession gratuite : SCI « Le Mas des Bruyères », COPRA.
- 31 - Foncier - Mise à l'alignement rue de Las Sorbes - Cession gratuite : indivis Albaret.

- Opéra - Cadre des Chœurs - Règlement de travail.
- 41 - Personnel Municipal - Opéra - Cadre des Chœurs - Rémunération.
- 42 - Personnel Municipal - Prime de technicité - Année 1986 - Attribution.
- 43 - Plafond légal de densité (PLD) - Application de la loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986.
- 44 - Quartier Puech d'Argent - Réseaux Voirie, Eaux pluviales, Eaux usées, Eau potable - Appel d'offres.
- 45 - Quartier Puech d'Argent - Réseaux-fils-Appel d'offres

- 46 - Services Funéraires Municipaux - Convention entre la Ville de Montpellier et le Centre Hospitalier Régional.
- 47 - Sports - Match Football Montpellier Paillade Sport Club/Olympique d'Alès - Taxe sur les spectacles - Exonération.
- 48 - Voirie - Achat de bornes en pierre - Marché Guinet-Derriars.
- 49 - Voirie - Fourniture de bitume - Appel d'offres.
- 50 - Affaires culturelles - Parc Bonnier de la Mosson - Aménagement - Délégation

- Maîtrise d'Ouvrage - Convention Ville/SERM.
- 51 - Affaires Scolaires - Participation de la Ville de Montpellier aux dépenses d'investissement des collèges situés sur son territoire au titre de l'exercice 1986.
- 52 - Association Ricochet - Convention.
- 53 - Château de Bagatelle - Acquisition.
- 54 - Domaine de Grammont - Création d'une chaufferie alimentant par un réseau de chaleur le château et ses bâtiments annexes - Proposition de dévolution de travaux par voie d'appel d'offres ouvert.
- 55 - Maison Pour Tous du Petit Bard - Avenants aux marchés de travaux.
- 56 - Recalibrage du Lez au droit d'Antigone à l'aval du Pont Juvénal - Demande de subventions.
- 57 - Restaurants scolaires - Locations de salles par les restaurants scolaires - Arrêt de cette prestation.
- 58 - Rue de l'Abattoir - Ventes de terrains à l'OPAC.
- 59 - Sports - Centre Nautique - Tobogan aquatique - Adoption projet - Mise en appel d'offres.
- 60 - Sports - Pierre Rouge - Réfection terrain football stabilisé.
- 61 - Informations sur l'Orchestre Philharmonique Montpellier Languedoc-Roussillon.

Sécurité

3 FAMILLES SUR 4 ONT SIGNE LA PETITION POUR 300 POLICIERS ET 6 COMMISSARIATS DE QUARTIER DE POLICE D'ETAT A MONTPELLIER

MM. Chirac, Pasqua, Pandraud, à vous d'agir

Outre les pétitions, beaucoup de lettres, de témoignages, de soutiens, de suggestions ont été adressés à l'équipe municipale dans le cadre de la campagne sécurité. Autant d'encouragements qui ne peuvent que renforcer notre détermination. En voici quelques extraits :

« Toutes les habitations du quartier ont été cambriolées une et plusieurs fois : en ce qui me concerne, ma villa a été visitée le 27.12.85 et le 13.11.86... un appartement voisin a été dévasté le dimanche 22.2.87... »

La population d'une ville doit déterminer l'infrastructure policière à mettre en place, il n'y a pas de raisons à ce que nous soyons défavorisés par rapport à Bordeaux, Grenoble ou autres... »

Continuez Monsieur le Maire.

R.S., Lieutenant Colonel.
24 février.

« Retraité handicapé vivant seul cambriolé le 24.11.86 vous demande sécurité ».

M.B. - Télégramme
arrivé le 4 février.

« J'ai applaudi des deux mains aux réponses que vous avez faites à ce monsieur, concernant votre demande de policiers pour assurer la sécurité des habitants de votre Ville. C'est scandaleux, de la part des représentants de la majorité, de faire preuve d'une telle mauvaise foi, sur tous les points sur lesquels on les attaque ».

A propos de l'émission
« Droit de réponse ».



Plus de 62 000 personnes ont signé la pétition.

« J'ai terminé de contacter nos amis du quartier de la Cavallade. L'action de la Mairie est chaudement approuvée par la quasi-unanimité. Le moment étant d'autant plus favorable qu'il y a eu récemment plusieurs cambriolages à la Cavallade. C'est une bande qui vole uniquement ou presque les appareils de télévision ou les magnétoscopes. Aussi la pétition a eu un succès complet. En ce qui concerne le quartier, je crois qu'il serait intéressant d'y placer un bureau de police

moins important qu'un commissariat mais qui aurait l'avantage d'assurer la permanence de quelques uniformes. Cela fait des années qu'on n'a pas vu d'agent de police dans le quartier... ».

Comité du Quartier
de la Cavallade.
11 février.

« Si bien évidemment nous sommes d'accord sur votre demande, nous pensons néanmoins que celle-ci ne doit pas oublier le renfort d'un quota de policiers en civil. »

Vous conviendrez que l'action de police ne peut être efficace que par la complémentarité du binôme Police en tenue, Police en civil.

Les premiers dans leur rôle de dissuasion et de répression interpellent nuits et jours les délinquants qu'ils mettent à disposition des fonctionnaires en civil, chargés d'élaborer les procédures judiciaires ».

Un Responsable
Syndical
des Policiers en Civil.

« Nous espérons que vous aurez le succès voulu dans votre campagne pour la « Sécurité ».

Amicale des Locataires
de la Paillade CGL,
14 février.

« Toute la population des quartiers ruraux est à vos côtés pour cette pétition. Bon courage ! »

Comité de Promotion
des Quartiers Ruraux
du 4^e Canton.

« En une année j'ai été cambriolé plusieurs fois dans mon appartement ainsi que dans ma voiture. Il faut absolument que l'Etat donne les moyens à la Ville de Montpellier d'assurer la sécurité des personnes et des biens ».

M.C.

« Dans le cadre de la campagne que vous menez en vue de l'affectation de 300 policiers supplémentaires à Montpellier, mon épouse et moi-même avons pris l'initiative de faire signer la pétition aux résidents de notre lotissement « Les Vestales » ainsi que ceux du lotissement « Les Merlets ».

Je vous prie de trouver un exemplaire de celle-ci revêtue de 34 signatures que vous pourrez ajouter à celles qui ont été recueillies par ailleurs ».

M.V.,
15 février.

A MONTPELLIER, CHOISIR UNE MAISON INDIVIDUELLE, UN APPARTEMENT, UN TERRAIN, C'EST CHOISIR : urbat

<p>QUARTIER NORD</p> <p>PROCHES DES HÔPITAUX ET FACULTES</p> <p>La Belle Aiguelongue</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appartement du Studio au 3 P • Villa du 3 P au 5 P <p>Le Père Soulas</p> <ul style="list-style-type: none"> • Du Studio au 2 P 	<p>QUARTIER SUD</p> <p>La Butte Richemont</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appartement du Studio au 4 P <p>L'enclos Richemont</p> <ul style="list-style-type: none"> • Villa Duplex du 3 P au 6 P 	<p>QUARTIER OUEST</p> <p>ENTRE LA CROIX D'ARGENT ET SUPER M</p> <p>Montpellier Village</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appartement du Studio au 4 P • Villa du 3 P au 6 P • Locaux commerciaux
---	---	---

47, quai du Verdanson
34000 Montpellier
Tél. 67 72 03 10

- NOUVEAUX PROGRAMMES AU CENTRE VILLE
- Antigone
Rés. Moulin de l'Évêque
 - Rue Haguénat
Rés. Le Beaulieu
 - Rue Buffon
Rés. Buffon
 - Rue du Jeu de Mail des abbés
Rés. Jardin Nazareth

l'Assiette au Boeuf RESTAURANT à MONTPELLIER
4, rue de Verdun (face cinéma Capitol) Tél. 67.92.67.16

LE POINT DES GRANDS PROBLEMES A MONTPELLIER

SECURITE, C.H.R., UNE VOIRIE REMISE A NEUF

EN ce début de printemps, faisons le point sur les grands problèmes qui intéressent nos concitoyens.

DE LA SECURITE
DES PERSONNES
ET DES BIENS
A MONTPELLIER

Entre la mi-février et la mi-mars, la Ville a fait signer une pétition dont le but était de renforcer la sécurité des personnes et des biens à Montpellier.

Cette pétition prenant en compte que la sécurité relève des compétences de l'Etat et non de la Ville, s'adressait naturellement à Messieurs Chirac, Premier Ministre, Charles Pasqua, Ministre de l'Intérieur, et Robert Pandraud, Ministre Délégué à la Sécurité.

Elle visait à demander l'envoi à Montpellier de 300 policiers en tenue supplémentaires, dans le cadre d'un redéploiement national des effectifs afin de porter les effectifs montpelliérains de 350 à 650, ce qui nous placerait simplement dans la moyenne des villes comparables.

Est-il besoin d'ajouter que nous n'avons pris en compte que des effectifs de police en uniforme. Hélas, les spécialistes de la sécurité savent que le retard de Montpellier en matière d'effectif en civil est encore plus criant.

Le second but de la pétition était de répartir ces nouveaux effectifs dans des commissariats de quartier ouverts jour et nuit.

Les quartiers retenus sont, rappelons-le :

La Zone Nord de Montpellier (Facultés, Plan des Quatre Seigneurs, Aiguerelles), le secteur Gély-Figuerolles, la Chamberte, Estanove, la Martelle ; le secteur Saint-Martin, Aiguerelles, La Rauze, Cité Mion ; le secteur Celleneuve, le Petit-Bard, Pergola, Cévennes, Saint-Clément ; le secteur Lemasson, Mas Drevon, Pedro de Luna, Croix d'Argent ; et enfin en sixième le secteur Paillade dont le Commissariat est

ouvert le jour, et qu'il s'agit de faire la nuit.

A ce jour, 62 000 personnes environ, soit plus de trois familles sur quatre de Montpellier ont signé cette pétition. Sa nécessité ne faisait pas de doute.

Un sondage récemment commandé par la Mairie de Montpellier comme elle le fait chaque année, en début d'année, le confirme.

A la question préalable posée donc en janvier 86 :

« Vous sentez-vous à ce jour plus, autant, ou moins en sécurité qu'il y a quelques années ? ».

Les réponses sont les suivantes :

- plus 4,4 %
- autant 35,2 %
- moins 53,8 %

La réponse est sans ambiguïté.

Aux questions plus précises allant dans le même sens demandant aux gens si la situation allait bien ou pas, les personnes interrogées ont répondu :

- cela va bien 31 %
- cela ne va pas bien 66,7 %
- sans opinion 2,3 %

Sécurité des biens :

- cela va bien 20,5 %
- cela ne va pas bien 76,9 %
- sans opinion 2,6 %

Ce sondage conforte l'analyse faite par le Conseil Municipal. La carence de l'Etat en matière de sécurité des personnes et des biens est particulièrement évidente en ce qui concerne les biens (cambriolages, vols à l'arraché, vols à la roulotte, vols de voitures et de mobylettes). Or, la régression dans ce secteur dépend essentiellement de l'ilotage dans les quartiers, donc de la mise en place de commissariats de quartiers.

La Ville de Montpellier attend de nouveaux effectifs de l'ordre de 300 et l'installation de commissariats. Bien que la mise en place de ces commissariats relève d'investissements d'Etat, rappelons que la Ville de Montpellier, compte-tenu de l'intérêt qu'elle attache à la sécurité de ses habitants, est prête à collaborer avec l'Etat pour la mise en place des commissariats de quartier.

Elle continuera par ailleurs la mise en place de commissariats de police municipale. Après ceux du Centre Ville (Le Triangle), de la Paillade Nord (Les Tritons), de Saint-Martin et du Lemasson, ouverts de 1983 à 1986, elle ouvrira un cinquième poste en juin/juillet dans le quartier Gély-Figuerolles, la Chamberte, Paul Valéry, Pas du Loup, et enfin un sixième poste en juin 1988 dans le quartier Pergola Petit-Bard, Cévennes, Celleneuve.

Pour aussi importante qu'elle soit, la police municipale ne saurait se substituer à la Police d'Etat. A chacun son rôle, la Ville joue le sien ; à l'état de tenir le sien dans son domaine, en assurant la sécurité des personnes et des biens.

LE C.H.R. DE MONTPELLIER DOIT RESTER DANS LE CARRÉ D'AS DES C.H.R. FRANÇAIS

Depuis le XI^e siècle, la grandeur et la réputation internationale de Montpellier vient de son Ecole de Médecine.

De nos jours, le succès d'Euromédecine, qui en deux ans d'existence, a fait deux fois mieux que les Entretiens de Bichat à Paris, vient renforcer la réputation de la plus vieille université du monde.

Ces dernières années, de nouveaux hôpitaux sont venus renforcer le C.H.R. de Montpellier : Centre Gui de Chaumié, l'hôpital Lapeyronie, l'un des plus performants de France, Val d'Aurelle, etc...

De nouvelles réalisations verront bientôt le jour comme le Centre de Prévention des Cancers avec l'aide du Conseil Général.

L'hôpital, depuis plusieurs années, a deux grands projets aussi nécessaires l'un que l'autre :

- la reconstruction de la Maternité qui a aujourd'hui 100 ans et qui n'est pas à l'échelle du CHR (103 lits) et la construction d'un hôpital cardio-pneumologique d'un peu plus de 300 lits.



Ces deux projets ont reçu déjà à plusieurs reprises l'approbation du Ministère de la Santé qui avait donné son accord pour installer la Maternité entre la Colombière et le Centre André Benech tout près de Lapeyronie et de l'hôpital cardio-pneumologique situé au parc Euromédecine à la Zolad près de Val d'Aurelle sur un terrain vendu au CHR par le District de Montpellier.

La Maternité dispose d'une des équipes les plus performantes d'Europe, il est consternant de constater que l'exiguïté des locaux actuels fait que les futurs généralistes finissent leurs études sans une véritable formation pratique dans ce secteur.

La reconstruction de la Maternité est donc indispensable à très court terme.

Même observation pour le cardio et le pneumologique où tant en matière de prévention de médecine générale, que de chirurgie, Montpellier dispose de 6 à 7 « chefs de service » d'audience internationale.

Or, deux mauvaises nouvelles sont arrivées ces dernières semaines. A l'avant-dernière réunion du Conseil d'Administration du CHR, Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Hérault, représentant M^{me} Barzach, Ministre Déléguée pour la Santé, est venu indiquer qu'il n'y aurait aucun crédit en 1987 au Budget de l'Etat et vraisemblablement pas en 1988. Déjà nous voilà avec deux ans de retard dans les projets.

La deuxième mauvaise nouvelle est que le nouveau Directeur des Hôpitaux auprès de M^{me} Barzach redemande à l'Hôpital d'en-

visager de revoir les implantations pour le pneumologique ; ce qui veut dire deux à quatre ans de plus pour les études.

Sous le terrain envisagé par le Ministère, il y a un lit du Rhône. Ce lit souterrain, lors de la construction de l'hôpital Lapeyronie, avait entraîné 18 mois de retard sur les travaux et un surcoût important. Pourquoi chercher un nouveau terrain pour le cardio-pneumologique alors que les Services du Ministère ont donné le feu vert au concours d'architecture sur le site du Parc Euromédecine, il y a quelques mois seulement. Cela semble peu sérieux.

Le département ferait donc de Montpellier l'un des grands centres médicaux mondiaux.

Le terrain existe, il appartient au CHR au Parc Euromédecine sur une partie du terrain acheté pour l'hôpital cardio-pneumologique.

Le District de Montpellier et le Conseil Général de l'Hérault se sont engagés à payer par moitié les bâtiments de ce centre.

Il reste à l'Etat et à M^{me} Barzach à donner des autorisations nécessaires pour que les grandes marques internationales au premier rang : la CGR, notre fleuron français, Générale Electrique, Fonar, Siemens, Philips, Toshiba, puissent être testées à Montpellier. Voilà à quelle condition Montpellier remplira son rôle médical de pointe.

Je ne manquerai pas, tant comme Maire que comme Président du Conseil d'Administration des Hôpitaux de suivre ces dossiers avec ferveur.

Bien entendu, le prochain Conseil d'Administration donnera un avis très favorable à cette proposition pour laquelle je tiens à remercier tout de suite le Conseil Général.

Il reste à obtenir l'accord de M^{me} Barzach et de M. Baladur, Ministre de l'Economie, pour une telle solution. Nous nous y emploierons avec énergie et passion.

Il serait souhaitable qu'après cette offre du Conseil Général qui soulage l'Etat de la Maternité, ce dernier remplisse son rôle pour l'hôpital cardio-pneumologique mis en chantier au niveau des études il y a près de dix ans.

Nous espérons que M^{me} Barzach voudra bien inscrire les crédits au budget 1987 de l'Etat. Elle le peut, elle le doit, c'est l'intérêt du CHR de Montpellier mais aussi de la santé de nos concitoyens.

Un dernier mot sur une nécessité absolue pour le CHR : la mise en place du département de pointe d'imagerie médicale. Il s'agirait des bâtiments qui permettraient de tester les grands équipements au niveau international en matière de Résonnance Magnétique Nucléaire. La R.M.N. est l'outil de l'avenir car elle est à l'origine du développement de la médecine non invasive qui sera l'un des grands axes au XXI^e siècle du développement de la médecine.

Investissements : 107,88 millions, Fonctionnement : 18,86 millions.

Des travaux d'assainissement importants sont prévus à la Zac du Millénaire et à Celleneuve.

L'éclairage par ailleurs ne sera pas oublié (avenue Villeneuve d'Angoulême, avenue Colonel Pavet, etc...).

De nombreux carrefours seront aménagés : rue de Verdun, rue Clos René, RN 109, avenue de la Liberté, route de Ganges, rue de l'Occitanie, rue de la Gailarde, rue de Las Sorbes, route de Lavérune, rue des Chasseurs, et enfin carrefour Estanove pour l'entrée des quartiers Paul Valéry, Pas du Loup.

Des grands travaux de voirie seront continués : avenue Fabre de Morlhon : (0,8 millions), voie sur berge : (6 millions), Echangeur Zac du Millénaire : (2,1 millions), avenue des Moulins : (4 millions), carrefour de Castelnau : (0,32 millions), doublement du Pont de Sète : (3,75 millions), et enfin dénivelé de l'avenue de Lodève au droit de Super M : (4,5 millions).

Les grands projets ne doivent pas faire oublier la vie quotidienne des automobilistes et des deux roues. Elle passe par l'état de la voirie.

UNE VOIRIE MISE A NEUF

Or, cette dernière s'est en partie dégradée pour deux raisons : l'une, structurelle, l'autre conjoncturelle.

Depuis trois ans, 35 000 prises en fibres optiques ont été placées dans les rues de Montpellier, multipliant les travaux et les tranchées.

En second lieu, la neige a renforcé la dégradation en janvier/février. Notre Ville, ayant beaucoup de travaux, a une voirie comportant de nombreuses tranchées bouchées. Or, la neige en tassant la terre du sous-sol a fait apparaître trous et dénivelés en surface.

Il est donc nécessaire de remédier à cette situation.

J'ai présenté les décisions arrêtées par le Conseil Municipal le 12 mars à l'ensemble des entreprises de Montpellier.

Par rapport à 1986, pour cette priorité à la voirie, le Conseil Municipal a multiplié les crédits par quatre. Il a décidé que toutes les voiries défectueuses seraient totalement remises à neuf en deux tranches.

La première, en 1987 (les travaux s'effectueront de juillet à novembre), la seconde en 1988.

A cet effet, sur l'ensemble des budgets Ville Eau et Assainissement, le Conseil Municipal a voté pour la voirie études et travaux en 1987 :

Investissements : 107,88 millions, Fonctionnement : 18,86 millions.

Des travaux d'assainissement importants sont prévus à la Zac du Millénaire et à Celleneuve.

L'éclairage par ailleurs ne sera pas oublié (avenue Villeneuve d'Angoulême, avenue Colonel Pavet, etc...).

De nombreux carrefours seront aménagés : rue de Verdun, rue Clos René, RN 109, avenue de la Liberté, route de Ganges, rue de l'Occitanie, rue de la Gailarde, rue de Las Sorbes, route de Lavérune, rue des Chasseurs, et enfin carrefour Estanove pour l'entrée des quartiers Paul Valéry, Pas du Loup.

Des grands travaux de voirie seront continués : avenue Fabre de Morlhon : (0,8 millions), voie sur berge : (6 millions), Echangeur Zac du Millénaire : (2,1 millions), avenue des Moulins : (4 millions), carrefour de Castelnau : (0,32 millions), doublement du Pont de Sète : (3,75 millions), et enfin dénivelé de l'avenue de Lodève au droit de Super M : (4,5 millions).

Au-delà de l'intérêt pour les usagers de ces voiries remises à neuf, soulignons que grâce à l'activité de la Ville de Montpellier, le secteur du bâtiment et des travaux publics reçoit une aide considérable, ce qui renforce l'emploi dans notre Ville.

La Ville de Montpellier, dans ce même secteur, est le plus gros donneur d'ordres de la Région.

Elle représente 84 % des emplois du bassin, 45 % des emplois du département de l'Hérault, et enfin 17 % des emplois de la Région Languedoc-Roussillon, alors que sa population (220 000 habitants sur 2 millions) ne représente que 10 % de la population de la Région.

Ces chiffres illustrent bien le dynamisme de la politique d'investissement menée par la Ville. Au budget primitif de cette année voté le 9 février, une som-

me de plus de 10 milliards de centimes est consacrée au secteur des travaux publics dont 70 % pour la seule voirie. Ceci amène à la création de plusieurs centaines d'emplois pour la seule année 1987. En 1988 et 1989, la voirie sera prioritaire dans le budget de la Ville.

Au service de l'emploi, ajoutons au-delà de la voirie que la Ville continue sa politique d'aménagement et d'équipement (Antigone, le Corum, la Place de la Comédie, câblage de la ville, le parking Gambetta, l'axe prioritaire Paillade/Richter, Maison Pour Tous Petit Bard et Celle-neuve, stade Philippides au rond-point de l'Ecole Normale, gymnase Achille, Marcel Cerdan, Isadora Duncan, crèches halte-garderies, etc...)

En même temps que la Ville

refait sa voirie, le District met en place le jalonement moderne des quinze communes du District de Montpellier, soit l'équipement de 576 carrefours pour un coût en trois tranches de 45 millions.

Première tranche : votée au Budget Primitif 1987 du District : 15 millions

Budget Primitif 1988, deuxième tranche : 15 millions

Budget Primitif 1989, troisième tranche : 10 millions.

Une voirie neuve, un jalonement efficace, de quoi satisfaire aussi bien les automobilistes, les piétons et les deux roues, au terme de ce programme !

Georges FRÊCHE, Député-Maire de Montpellier.

COLLOQUE « Etude Scientifique du Croire et des Croyances » Du 21 au 24 avril 1987, au Centre Rabelais

Mardi 21	9 h 00 :	Pasteur André Gounelle, professeur à la faculté.
	10 h 15 :	Père Francis Ramlot, dominicain de Montpellier.
	15 h 00 :	Professeur Jannick Cochet, Ecole d'Architecture de Montpellier.
	16 h 15 :	Pasteur André Gaillard, ancien Secrétaire Général de l'Eglise Réformée de France.
Mercredi 22	9 h 00 :	Professeur Henri Andriolat, professeur d'Astronomie à l'Université des Sciences et Techniques du Languedoc.
	10 h 15 :	Père Jean Cardonnel, Père Dominicain de Montpellier.
	15 h 00 :	Pasteur Roger Van Dyk, Eglise Réformée Evangélique de Montpellier.
	16 h 15 :	Professeur André Levy, Professeur titulaire de la Chaire de Médecine Préventive à la Faculté de Médecine de Montpellier.
Jeudi 23	9 h 00 :	Monseigneur Germain, Evêque de l'Eglise Orthodoxe de France.
	10 h 15 :	Professeur Pouget, titulaire du Service de Psychiatrie de l'adulte à l'hôpital universitaire de Montpellier.
	15 h 00 :	Docteur Fursay Fusswerk, ancien déporté, psychiatre, psychologue, philosophe, Professeur à la Sorbonne.
	16 h 15 :	Rabbi Léonard Szeinberg.
Vendredi 24	9 h 00 :	Pour le Cheikh Abbas Bencheikh El Hocine, Recteur de l'Institut Musulman de la Mosquée de Paris.
	10 h 15 :	Docteur Bernard Serrou, Cancérologue, Délégué Général du Comité Français d'Education pour la Santé.
	15 h 00 :	Professeur Michel, Professeur pour les maladies respiratoires à la Faculté de Médecine de Montpellier, et à l'hôpital.
	16 h 15 :	Professeur Christine Lazerges, Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Montpellier.

Ce Colloque est organisé par l'Institut de Recherche Interdisciplinaire Science et Religion (IRISER) dirigé par le Rabbin L. Szeinberg. Pour tous renseignements : téléphonez au 67.68.20.99

11 ET 12 AVRIL CARNAVAL DÉGUISEZ-VOUS !

Au programme de ce Carnaval : 18 chars ; 18 pénas, ou fanfarses dont 2 montpelliéraines, « Les bérêts rouges » et « L'étoile bleue » ; les deux groupes de majorettes montpelliéraines ; deux majestés imposantes avec leur couronnes, et une cavalcade royale ; enfin le Groupe Faïtir Marius accompagnera le défilé avec sa saine et bonne humeur méridionale. Rassemblement des chars, des groupes, des musiques et associations à 14 h 30. Départ du défilé à 15 h. Itinéraire : Boulevard Ledru-Rollin, boulevard Jeu de Paume, place Laissac, rue République, rue Pagézy, Comédie (tour complet), rue de la Loge, place Martyrs de la Résistance, rue Foch, Peyrou.

LA PRÉVENTION ET LA SÉCURITÉ GRÂCE A LA TÉLÉALARME

Initialement, lorsque cette prestation a été mise en place par le CCAS, la télé-alarme visait pour bénéficiaires les personnes âgées de 65 ans vivant seules ou avec leur conjoint mais isolées de toute famille et souffrant d'un handicap de santé. Aujourd'hui, la télé-alarme n'intéresse pas seulement les personnes âgées, elle est devenue aussi un précieux auxiliaire pour les handicapés et par conséquent pour les personnes à mobilité réduite grâce aux progrès de la technique (télécommande). Dans l'accomplissement de ce service, le CCAS a privilégié jusqu'à ce jour les personnes malades, handicapées, isolées, aux faibles ressources. Désormais le CCAS est en mesure de proposer et d'étendre cette prestation aux personnes préoccupées essentiellement par l'insécurité. Un nouveau barème a donc été institué : différentes tranches de participations sont prévues en fonction des revenus du bénéficiaire afin de répondre à une demande qui dépasse le but initialement fixé. Qui peut donc aujourd'hui demander l'installation de la télé-alarme ? Toute personne isolée, ou handicapée, quelles que soient ses ressources et disposant d'un téléphone. Renseignements : CCAS, 9, rue Montpelliéret, 34000 Montpellier

Une chance pour la zone Narbonne-Béziers en Languedoc-Roussillon et les universités de Montpellier, Perpignan et Toulouse

UN 2^e SITE EUROPEEN DE LANCEMENT POUR L'APRES HERMES

200 000 EMPLOIS ENVISAGEABLES A L'OREE DU XXI SIECLE

A l'évidence, les spécialistes d'astronautique ont peut-être la tête dans les étoiles... mais les pieds bien sur terre. Réunis en octobre 1983 à Budapest pour le 34^e Congrès de la Fédération Internationale d'Astronautique, cinq scientifiques français proposent d'implanter un cosmodrome européen de lancement pour le projet Hermès sur le site englobé par le triangle Fleury d'Aude, Lespignan, Embouchure de l'Aude.

Un projet audacieux et réaliste qui tient compte des données économiques, scientifiques et géographiques et du besoin de l'astronautique européenne. Une chance pour la Région puisque 200 000 emplois pourraient être créés dans une quinzaine d'années.

L'IDÉE d'implanter un cosmodrome dans le sud de la France entre Béziers et Narbonne date de près de 25 ans. Elle a été avancée en 1963 par Gaston Palewski, alors Ministre RPR de la Recherche Scientifique pour remplacer le site de lancement situé en Algérie. Ce sera finalement la base de Kourou en Guyane qui sera choisie.

L'idée a été reprise par des scientifiques lors du 34^e Congrès de la Fédération Internationale d'Astronautique qui s'est tenu à Budapest (Hongrie) du 10 au 15 octobre 1983.

Le rapport de MM. Pignolet, alors Directeur du Centre de Documentation du CNES, Dichon, polytechnicien, Directeur Départemental de l'Équipement de l'Hérault, Coupy, également ingénieur polytechnicien, Cousquer, ancien conseiller au développement de la culture marine et Pevny, journaliste scientifique, constatait qu'il est nécessaire, dans la perspective de l'an 2000 d'envisager pour l'Europe une nouvelle base de lancement de tir de fusées. Deux supporters de marque appuient le projet : Jean-Loup Chrétien, premier spationaute français, et Patrick Baudry, son remplaçant.

Le cadre envisagé ne présente aucune ressource particulière sinon le tourisme et quelques activités de pêche. Le site s'étend sur 15 km de côté vers Vendres et 9 km vers Pissevaches. Il suit l'actuelle autoroute. C'est un terrain plat, avec quelques collines au nord du site.

Le site de Vendres-Pissevaches fait l'objet depuis plusieurs années d'un projet d'aménagement touristique, dernier maillon des stations de la côte languedocienne, mené par le Syndicat Mixte des départements de l'Hérault et de l'Aude, co-présidé par MM. Capdeville et Saumade.

Ce projet, conduit sous l'autorité de M. Castro, architecte, vise à faire une station fon-

ctionnant environ 5 mois par an (de mai à septembre). Si le projet de cosmodrome européen était retenu par la France et l'ensemble des États concourant au projet Hermès, l'opération envisagée par M. Castro et les départements de l'Aude et de l'Hérault, pourrait se transformer en une ville permanente à longueur d'année, ce qui n'est pas incompatible avec un environnement touristique et urbanisé de haute qualité.

TECHNIQUEMENT : UN BON SITE

Le site proposé est englobé dans le triangle Fleury d'Aude, Lespignan et embouchure de l'Aude. « Bien éloigné de l'Équateur » diront certains. Aucune importance répliquent les scientifiques. S'il est vrai qu'il y a 20 ans le tir du lanceur spatial devait se faire aussi près que possible de l'Équateur, aujourd'hui, la maîtrise des techniques de l'espace et des corrections de trajectoires permet d'envisager sans problème une implantation sous des latitudes éloignées de l'Équateur. Il n'est que de regarder la carte des

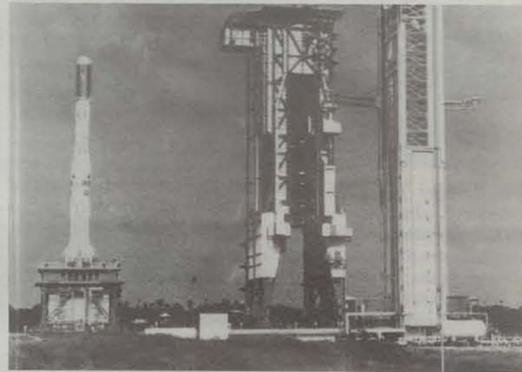
centres spatiaux présentée dans l'encyclopédie visuelle de l'exploration de l'espace pour s'en convaincre. (Kenneth Gatland, éditions Bordas, Paris 1981). Si sur les 14 centres spatiaux représentés, 3 sont sur l'Équateur, à savoir le centre spatial de la Guyane, le centre Otrag du Zaïre, et la plate-forme San Marco face aux Seychelles, on verra aussi que 9 autres centres sont bien loin de l'Équateur. Six centres se trouvent à 30° de latitude : Vandenberg en Californie, Kennedy Space Center, Wallops Island, Otrag Libye, Osaky et Kagshima au Japon.

Au-dessus se trouve immédiatement la latitude du centre proposé entre Béziers et Narbonne.

Enfin, 4 autres centres se trouvent encore plus haut en latitude : Volgograd et Baïkonour en URSS, Shuang-Ch'en-tzu en Chine et enfin en Union Soviétique le cosmodrome du Nord à 60° de latitude Nord.

Les problèmes de sécurité occasionnés par un centre de lancement situé sur la côte du Languedoc sont des problèmes de sécurité normale aussi bien maîtres que les problèmes de sécurité aérienne : la base de Vandenberg en Californie est située à 8 km de la ville de Lompock ; le centre Kennedy est entouré de plages touristiques et se situe à 20 km des villes de Cocoa et Titusville.

Le site de Vendres offre un excellent dégivrement vers la Méditerranée à l'Est, Sud-Est. L'environnement immédiat est entièrement libre et ensuite la trajectoire aurait une trace qui passerait entre la Corse et la



Sardaigne, puis entre l'Italie et la Sicile. Le site de Vendres et de Pissevaches, zone plate, avec quelques collines au Nord n'est pas sans rappeler, par sa topologie, l'environnement de Cap Carnaveral et se prêterait parfaitement bien à l'implantation d'un 2^e cosmodrome européen.

DEUX CENTRES SONT NÉCESSAIRES POUR L'EUROPE

L'actuel cosmodrome français est à Kourou en Guyane vraisemblablement le seul jusqu'à la fin de ce siècle. Néanmoins des menaces commencent à se faire jour sur ce site à cause de la situation géographique dans les Caraïbes et du développement de la guérilla au Surinam proche. Les autres grandes puissances ont plusieurs centres de lancement en raison de l'accroissement du nombre de tirs et pour des raisons stratégiques. Ces derniers développements ont amené le Gouvernement à envoyer les ren-

forts de troupes et à renforcer la défense par batterie anti-aériennes et fusées sol-air. Une telle situation implique à terme l'installation d'un 2^e cosmodrome en Europe. Au niveau de la géopolitique européenne, le problème de l'avenir de Kourou amènerait éventuellement d'autres pays partenaires de la France dans le projet « Hermès » à se porter candidats pour ce cosmodrome européen par exemple l'Italie et l'Espagne qui ont des sites. Il faut ajouter que si la proposition doit être faite aujourd'hui, le programme ne peut être mis en place qu'à très longue échéance, de 15 ou 20 ans. Le site de Kourou pourrait donc perdurer pendant près de 15 ans si le site de Béziers-Narbonne était retenu et qu'au-delà de cette période il pourrait subsister comme centre sur l'Équateur. Les États-Unis et l'URSS ont 3 centres chacun, l'Europe peut en avoir 2.

LES CENTRES SPATIAUX DANS LE MONDE

URSS : 3 - USA : 3 - CHINE : 1 - JAPON : 2 - EUROPE : 1 (KOUROU) et 2 si le Centre possible entre Béziers et Narbonne était réalisé



Les Centres Spatiaux :

1 Vandenberg. 2 Wallops Island. 3 Kennedy Space Centre. 4 Centre Spatial de la Guyane. 5 OTRAG (Libye). 6 OTRAG (Zaïre). 7 Plate-forme San Marco. 8 Cosmodrome du Nord. 9 Station de Volgograd. 10 Baïkonour. 11 Sriharikota (SHAR). 12 Shuang-cheng-tzu (Vent d'Est). 13 Centre d'Osaki. 14 Centre de Kagoshima. 15 2^e Centre Européen possible entre Narbonne et Béziers.

Les centres de lancement les plus importants sont le Kennedy Space Center et la Base aérienne de Vandenberg aux USA ainsi que Baïkonour et le Cosmodrome du Nord en URSS. Wallops Island et Volgograd lancent des satellites plus petits. Le nombre de pays poursuivant un programme spatial a augmenté depuis les premiers lancements soviétiques et américains de la fin des années 50.

UN ENVIRONNEMENT SCIENTIFIQUE FAVORABLE

Le site envisagé, entre Narbonne et Béziers, au cœur du Languedoc-Roussillon, près de l'antique Cité de Narbonne, capitale de la province narbonnaise, ancêtre du Languedoc, permet de répondre à plusieurs objectifs. Tout d'abord il est directement relié par autoroute avec Toulouse, capitale de Midi-Pyrénées, siège du CNES, lieu d'assemblage d'Hermès, base de l'aérospatiale, de l'école supérieure d'aéronautique et futur centre d'accueil de la météo nationale. Ce site se trouve, par ailleurs, au centre d'un triangle d'universités prestigieuses à Montpellier, Perpignan, Toulouse et Barcelone.

UNE NÉCESSITÉ ÉCONOMIQUE

La nécessité d'un site en Europe et plus exactement près de Toulouse, choisie pour le programme Hermès, relève également de données écono-

miques. Autant Kourou, très éloignée de la France et de Toulouse est envisageable dans la décennie à venir, autant il sera de plus en plus difficile à mesure que s'accroîtra chronologiquement le programme de lancement et qu'on s'acheminera vers la fin du siècle non pas vers un ou deux tirs par an comme c'est actuellement le cas, mais vers peut-être plusieurs tirs par mois, autant il deviendra nécessaire de rapprocher géographiquement le lieu d'assemblage et le lieu de lancement et d'avoir un 2^e centre en Europe.

200 000 EMPLOIS A LA CLÉ

Si l'on tient compte du nombre d'emplois dégagés en Floride autour de Cap Kennedy et Cap Carnaveral par le programme américain et qui peut être évalué entre 500 000 et 700 000 emplois, il n'est pas déraisonnable d'estimer qu'un tel projet sur le plan européen pourrait créer dans la région entre 1995 et 2005 au moins 200 000 emplois.

Ce serait par là même le véritable ciment de la Région Languedoc-Roussillon entre Nîmes, Montpellier et Sète d'une part, et la Région Perpignanaise d'autre part. Ce projet, en renforçant le Centre géographique du Languedoc-Roussillon et le débouché de la Région Toulousaine sur la Méditerranée conforterait l'Aude, l'Hérault, et tout le tissu régional du Languedoc-Roussillon.

Il permettra également au niveau interrégional une bonne collaboration entre la Région Languedoc-Roussillon capitale Montpellier, et Midi-Pyrénées, capitale Toulouse, retrouvant par là-même, l'axe qui fit leur force et leur union à la fin du XVII^e siècle par le Canal Royal des États du Languedoc inauguré en 1682 et qui correspondait aux mêmes besoins d'union dans les circonstances de l'époque.

Enfin, dernière consolidation géo-politique en Europe, le renforcement au point central du Triangle fort en gestation, Barcelone, Toulouse, Montpel-

lier, donnerait vigueur à ce projet. On passerait à la réalité au sud de l'Europe, d'un 2^e triangle important à l'instar de celui de l'Italie du Nord, Gênes, Turin, Milan.

La collaboration à envisager avec l'Espagne, et la Catalogne, permettrait également de nombreux développements.

Nota : On trouvera un dossier complet sur ce projet dans « Puissance 15 » [gratuit du District de Montpellier] d'avril 1987.

J.J. TEISSIER

Grossiste
Electricité

3 Agences
au service
des seuls professionnels

Tél. 67.92.65.21
67.58.73.91
67.42.80.42

E.T.E.C

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES TECHNIQUES
ET DE COORDINATION

Un bureau d'études régional
met son savoir-faire au service de vos projets

- Urbanisme
- Assainissement
- Infrastructure VRD
- Génie civil
- Bâtiment
- Economie d'énergie
- Réhabilitation
- Sécurité incendie
- Ordonnement
- Pilotage
- Coordination
- Conseil et expertises

S.A.R.L. E.T.E.C.

Lotissement La Métairie N° 10
rue des Gours - 34100 MONTPELLIER
☎ 67.47.93.00

007202

Entreprise Travaux MICHEL

ETM
Michel

Bureaux : Z.I. Mas d'Astre
34000 Montpellier - ☎ 67.27.43.00

Travaux Publics
Assainissements
V.R.D.
Maçonnerie
Canalisations et Pose
EDF - GDF

Correspondance : 25, route de Montpellier
34430 St-Jean-de-Védas
☎ 67.27.42.77

Ensemble



Les Terrasses
d'Occitanie

68, Avenue de la
Justice de Castelnaud
34000 Montpellier
Tél. 67.63.05.00

APRES LES GRANDS TRAVAUX, LE CABLAGE EN FIBRE OPTIQUE ET LA NEIGE

1987-1988 : DEUX ANS POUR UNE VOIRIE NEUVE A MONTPELLIER

L'organisation et l'amélioration de la circulation dans une ville comme Montpellier qui a connu une croissance sans précédent en vingt ans supposent que l'on effectue un subtil dosage budgétaire entre les grands travaux et la maintenance de la voirie existante.

Au budget primitif de cette année, voté le 9 février, une somme de 107,88 millions de francs, soit plus de 10 milliards de centimes est consacrée au secteur des travaux publics, dont 70 % pour la seule voirie. En 1988, ces chiffres devraient encore augmenter. Ce programme de travaux qui sera exécuté en un temps record, complète la politique d'aménagement et d'équipement qui fait la fierté de Montpellier : Antigone, Corum, Place de la Comédie, câblage de la Ville, parking Gambetta, axe prioritaire, Maison Pour Tous, installations sportives, Zénith, équipement des quartiers, etc...

E. Granier.

LES GRANDS TRAVAUX

Les Services Techniques et leurs partenaires ont élaboré un schéma idéal de voirie à long terme qui structure la ville et assure les différentes liaisons.

Le plan se traduit comme dans les autres villes par des rocades organisées pour la circulation rapide ; des pénétrantes qui perdent peu à peu leur caractère de voie rapide en s'enfonçant dans le tissu urbain ; des voies de liaison interquartiers dimensionnées et organisées en fonction du trafic qu'elles supporteront.

Le schéma prend corps peu à peu en fonction des possibilités budgétaires accordées aux grands travaux, mais dans le court terme, un certain nombre de mesures sont décidées :

- les plans de circulation qui permettent une certaine gestion du trafic,
- la priorité donnée aux transports en commun avec la création d'itinéraires en « site propre ».

Les grands travaux de voirie inscrits au budget 1987 sont les suivants :

1. Avenue Fabre de Morlhon (contrat urbain),
2. Voie sur berge (contrat urbain),
3. L'échangeur de la ZAC du Millénaire, (contrat urbain),
4. L'Avenue des Moulins (contrat urbain),
5. Carrefour de Castelnaud (RN 113/CD 21/Etat),
6. Doublement du Pont de Sète (District),
7. Dénivelé Avenue de Lodève.

Parallèlement aux grands travaux, l'amélioration de la circulation exige aussi le maintien en état du réseau de voirie existant.

UN AMBITIEUX PROGRAMME DE MAINTENANCE SUR TROIS ANS

Lors de l'élaboration du budget 1987, compte-tenu de l'état de vétusté des voies, de leur détérioration par de nombreuses tranchées dues au développement des réseaux souterrains (électricité, télécommunications - dont les fibres optiques - gaz, eau, assainissement, éclairage) et l'aggravation très sensible de cet état par les conditions climatiques, la Municipalité décide d'enga-

ger un ambitieux programme de maintenance sur trois ans. La complexité de l'élaboration d'un tel programme provient de la superposition de multiples critères de choix et de contraintes.

L'objectif est évidemment d'assurer la pérennité à moyen terme des travaux réalisés et il faut donc tenir compte :

- des programmes de travaux neufs à moyen terme, des travaux programmés à court terme dans tous les domaines, voirie, réseaux divers, travaux engagés par les autres administrations...
- du trafic prévisible à moyen terme dans la zone considérée,
- du constat de l'état actuel de la voirie et de ses équipements.

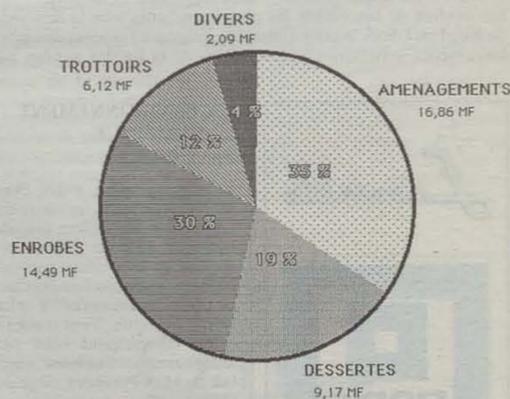
La liste que nous vous proposons n'est pas exhaustive et il faut constater que des variations notables peuvent se produire dans la composition du programme. C'est ainsi que le programme sera étendu si les prix lors des consultations en vue de la dévolution des travaux sont inférieurs à nos prévisions ou si des dotations supplémentaires viennent augmenter notre budget.



Réfection de trottoirs Avenue de Lodève.

Par ailleurs, des événements imprévisibles (conditions climatiques, interventions non programmées urgentes des concessionnaires du domaine public) peuvent nous amener à modifier les priorités. Notre objectif reste pourtant la réalisation à 100 % en 1987 du programme.

MAINTENANCE-VOIRIE



AMENAGEMENTS

- Dalle routière
- Faubourg Boutonnet
- Broussonnet
- Parking Joffre
- Rue Jeanbrau
- Rue du Pont de Lavérune
- Rue des Bouisses
- Avenue de la Liberté
- Contre-Allée Sabines
- Travaux CD 5
- Carrefour Estanove/Paix
- Fontaine de Lattes
- Montasinos
- Rue de la Croix
- Rue Moulin de Gasconnet

- Rue de la Croix de Lavit
- Rue de Barcelone
- Rue d'Alco
- Rue d'Adhémar
- Rue Haguénat
- Avenue Pedro de Luna
- Voie de dégagement Richter
- Parking des Lavandins
- Mur Mas Rouge
- Rue Pas du Loup
- Travaux Cité Gély
- Travaux Cité Astruc
- Vertbois
- Rue de Ferrare
- Aménagements handicapés
- Elargissements ponctuels

- Dalles/Bornes
- Carrefour Verdun/Clos René
- Sécurité Ecoles

DESSERTES

- Le Puech d'Argent
- Les Hauts de la Rauze
- Rue Mas Olivier
- Avenue de Monsieur Teste
- Rue des Grèzes
- Boulevard Paul Valéry
- P.C. Croix d'Argent
- Costebelle
- Avenue des Moulins
- P.C. Rue d'Alco (bureaux)
- Fontaine de la Bouisse
- Jardins d'Orphée II
- Intermarché Croix d'Argent
- Trottoirs (frais communs)



Dénivelé de l'avenue de Lodève.



Le 12 mars dernier, les entrepreneurs de travaux publics de la Ville avaient été invités à une conférence de presse leur présentant le programme de travaux de voirie pour 1987.

GROSSES RÉPARATIONS

ENROBÉS

- Voie Domitienne
- Vannières
- Apothicaire
- Roqueturière
- Chamberte
- Pavelet
- Paul Rimbaud
- Marché Gare
- Industrie
- Mermoz
- Fontcouverte
- Pierre Mendès France
- Castors de Boutonnet
- Rue Pierre Causse
- Rue de Pinville

Deuxième tranche de réfection de la chaussée, Avenue des Moulins.



- Emile Diacon
- Avenue de Castelnaud
- Val de Montferrand
- Croix des Rosiers
- Azéma
- Frédéric Georges
- Chesnaie
- Carmérites
- L. Ravas (Mas de Neuville)
- Quai Laffite
- Rue du Rond Point d'Assas
- Martin Luther King
- Nazareth
- Impasse Cadillac
- Impasse Croix d'Argent
- Rue Granier
- Avenue du Pont Trinquat
- Rue Monsieur Teste
- Mas d'Astre
- Avenue du Mas d'Argelliers
- Rue des Cypres
- Rue Marc
- Rue de l'Aiguelongue
- Avenue Chancel
- Avenue de Saint-Maur
- Rue du Père Soulas
- Rue Proudhon
- Rue Bernard Délicieux
- Rue Poitevine
- Rue Haguénat
- Quartier Figuerolles
- Rue Jules Ferry
- Programme Paillade
- Uppsalla
- Barcelone
- Oxford
- Petit Bard
- Rue de la Piscine
- Rue de la Taulade
- P. Cardinal
- Agathois
- Réfection de fouilles (Régie)

TROTTOIRS

- Cité Mion
- Bouton d'Or (revêtement)
- Rethel
- Tarragone
- Porto
- Primevères + Revêtement
- Lavande
- Aire
- Assas
- Paillade
- Paul Valéry
- Avenue de Lodève
- Près d'Arènes
- Chemin des 7 Cans
- Paul Rimbaud
- Sabines
- Vieille Poste
- Saint-André-de-Novigens
- Cévennes
- Cité Molière
- Rue Lunaret
- Trottoirs Parguel
- Zones piétonnes

DIVERS

- Parking Figuerolles
- Mas de Merle
- Divers Triolet/4 Vents
- Curage Verdanson
- Dalle Triangle
- Intempéries
- Grammont
- Carrefour Zammenof
- Aq. Saint-Clément
- Richard
- Pila Saint-Gély

CAMPAGNE NATIONALE CONTRE LA FAIM DU 23 MARS AU 5 AVRIL

Collecte au bénéfice des victimes de la faim dans le monde et du financement de projets pour le développement du Tiers Monde organisée par le Comité Français contre la Faim, organisme regroupant 70 associations avec la garantie d'un emploi des fonds contrôlé par les Pouvoirs Publics.

C.C.P. : Délégation du Comité Français Contre la Faim 6.72 B Montpellier.

STAGES FÉDÉRATION DES ŒUVRES LAÏQUES DE L'HÉRAULT

Tél. 67.54.07.01
 Stage de couture : du 13 au 17 avril à la F.O.L. Montpellier.
 Stage de théâtre : du 12 au 18 avril en liaison avec le Roy Hart

Théâtre « La voix et le mouvement dans la formation de l'acteur ».

BOURSES A.J.I.R.

Des Bourses A.J.I.R. (de 1000 à 8000 F) pour les jeunes de 13 à 18 ans qui, seuls ou en groupe, veulent imaginer et organiser eux-mêmes leurs loisirs et leur avenir, seront attribuées par un jury départemental en juin 1987.

Un dossier comportant :
 • description du projet,
 • budget de l'opération,
 • fiche d'Etat Civil,
 • adresse et situation des intéressés,
 devra être déposé à la :
 Direction Départementale Jeunesse et Sports
 130, Avenue du Père Soulas
 34100 Montpellier
 Avant le 30 avril 1987
 Pour tous renseignements :
 D.D.J.S. : Tél. 67.52.23.23.
 Rappel : 11 Bourses A.J.I.R. attribuées en 1986.

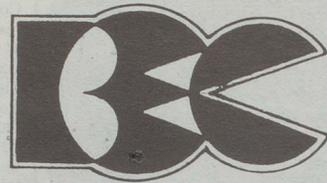
Le mois d'avril sera le mois de la Solidarité avec les otages. Vous pouvez joindre votre photo sur l'affiche posée au Club de la Presse, Place du Nombre d'Or à Antigone.

Comme les otages



comité des amis de jean-paul kauffmann 5,rue de savoie 75006 paris

Bâtiment - Génie Civil - Bâtiments Industriels - Réhabilitation
Isolation par l'extérieur



BEC CONSTRUCTION

Route Nationale 113 - Boîte Postale n° 7 - 34920 LE CRES - ☎ 67.87.04.05



S.N.C. au Capital de 29 000 000 F

Siège Social : 381, avenue du Mas d'Argelliers
B.P. 3529 - 34048 MONTPELLIER CEDEX
Téléphone : 67.92.12.86 - Téléc : 480.622

BATIMENTS

publics et privés ; logements, hôpitaux,
écoles, bureaux, usines, entrepôts

CANALISATIONS

eau, assainissement, irrigation, gaz, pétrole, etc.

ENVIRONNEMENT

traitement et récupération des résidus urbains,
traitement, épuration des eaux

GENIE CIVIL

ouvrages d'art, ponts, ports, barrages, réservoirs,
collecteurs souterrains, parkings

GESTION TOUS SERVICES

collectifs, publics, privés

ENTREPRISE GENERALE

escassut
GALERIE DU VETEMENT

SPORTSWEAR
JEANS

PRET A PORTER
Hommes et Juniors

CHEMISERIE
CHAUSSURES
BAGAGES

25, rue des Etuves
MONTPELLIER
☎ 67.66.00.00 +

**Ent. Bedos
et Fils**

Plomberie - Sanitaire
Chauffage

Vente Pièces Détachées
Plomberie - Sanitaire

27, rue de Verdun
☎ 67.58.43.67
MONTPELLIER



2, boulevard des Arceaux
34000 MONTPELLIER

RESTAURANT
Ouvert de 12 h à 24 h

Tél. 67.63.00.69



**JEAN
LEFEBVRE**

DIRECTION MEDITERRANEE
TRAVAUX PUBLICS et ROUTIERS

Centre de MONTPELLIER

Bureaux - Atelier Depot
Route de Lodeve - Juvignac
B.P. 105, 34990 JUVIGNAC
Telex 480-177 TARFIL-MONTP

**voTRE appartement
voTRE villa
DANS MONTPELLIER**

Appartement 2 pièces, à partir de 290.000 F
Villa + garage + jardin à partir de 420.000 F

67.52.89.89

Méditerranée Construction
FILIALE DU GROUPE
BOUYGUES

Dossier

LOGEMENT SOCIAL

**PRIORITE A LA
REHABILITATION
POUR SAUVEGARDER
LE PATRIMOINE**



La Cité Paul Valéry en voie d'achèvement de réhabilitation ; à droite les bâtiments anciens.

EN énonçant clairement le droit fondamental au logement pour tous à l'article 1 de sa loi, Roger Quillot, Ministre du Logement, sous le Gouvernement Mauroy, renforçait pleinement la politique dynamique menée par la Ville en ce domaine.

Montpellier, par l'intermédiaire de ses Offices Publics, devait en effet relever le défi : celui de répondre aux demandes de plus en plus pressantes d'une partie de la population, soucieuse de bien se loger à un prix modéré ; défi d'autant plus grand que Montpellier est sous-équipée en logements sociaux, phénomène explicable par son passé non industriel.

Aujourd'hui, la conjoncture établie par la loi Méhaignerie ne peut que nous inquiéter. Cette loi « injuste » freine le développement des logements sociaux, car elle permet aux pro-

priétaires d'augmenter à leur guise les loyers. Les locataires du « privé », ne pouvant faire face à ces hausses, se tournent alors vers le logement social.

L'Etat, d'autre part, se désengage de la construction sociale en réduisant considérablement son aide.

Face à une telle situation, pour préserver le droit au logement, gom-

mé dans la loi Méhaignerie, il est de plus en plus urgent et important de sauvegarder le patrimoine de nos logements existants.

C'est à cela que s'emploie avec énergie et savoir-faire l'OPAC qui, depuis deux ans, a multiplié par trois ses cadences de réhabilitation. (3 050 logements réhabilités).

L'OPAC utilise à cet

effet tous les moyens à sa disposition, grâce à la Palulos qui permet d'entreprendre des travaux lourds, les cités anciennes sont remises aux normes, permettant aux locataires de bénéficier de l'Aide Personnalisée au Logement (APL).

La politique de réhabilitation, c'est aussi favoriser la concertation avec les Associations de Locataires des cités et déboucher sur des accords de patrimoine permettant d'améliorer le confort et la sécurité.

Réhabiliter naturellement, c'est aussi le gigantesque travail d'entretien qui touche toutes les cités.

Si dans ce dossier, nous présentons la mission de réhabilitation de l'OPAC, il faut aussi souligner le travail dans ce domaine effectué par l'Office Départemental d'HLM, L'Héraultaise, la SERM, que nous traiterons dans le prochain numéro.

Georges Frèche,
Député-Maire
de Montpellier.





3 050 LOGEMENTS REHABILITES EN 1987

L'OPAC, qui gère plus de 11 000 logements, s'attache ardemment à réhabiliter son patrimoine et à multiplier depuis deux ans ses efforts par trois : chaque année 600 logements font l'objet de travaux.

SATURNE

227 logements construits dans les années 1969 à 1971. Les accords de patrimoine en cours permettront d'améliorer la sécurité dans la cité par la mise en place d'interphones, la pose de boîtes aux lettres anti-vandales, la fermeture, des garages en sous-sol, la modification des fermetures des locaux communs. Un plus grand confort sera assuré par la remise à niveau des cages d'escaliers. Des travaux d'entretien ont déjà été réalisés dans la cité : isolation thermique en sous face, réfection de l'arrivée d'eau, peintures des cages d'escaliers et des sous-basements d'immeubles, remplacement des chaudières à gaz individuelles. Sont prévues prochainement les peintures de passages d'entrée au rez-de-chaussée et la révision de l'étanchéité des terrasses.

LEMASSON

Construite de 1964 à 1966, 536 logements. Les Paulos permettront de 1987 à 1989 d'entreprendre de gros travaux de remise à niveau et permettront d'introduire la « domotique », c'est-à-dire l'introduction de l'ordinateur permettant d'évaluer ses consommations d'énergie et de prévoir aussi les charges de la cité. De nombreux travaux d'entretien ont été réalisés dans cette cité : modification de certaines portes de celliers et de locaux communs (1979), peinture des portes (1979), remplacement des portes d'accès aux cages d'escaliers, modification de panneaux de façades pour annuler les infiltrations (1984), réfection des sols des logements (1984), remplacement des chauffe-faûx des logements (1985), mise en place de carrelage halls d'entrée, réfection de l'alimentation en eau de la cité, amélioration de la chaufferie centrale.

GELY

Construite de 1961 à 1964 et regroupant 416 logements. De gros travaux (Palulos) ont été réalisés en 1978 et d'autres le seront en 1987. La première phase de travaux n'a concerné que l'aspect thermique du bâtiment. La deuxième phase concernera l'aspect visuel et le traitement des espaces de vie communs. Le surpresseur de la cité a été aménagé. Le centre commercial a été restructuré, ouvert sur la rue. Il devient une vitrine sûre et attrayante pour les passants, les commerçants, les habitants de la cité. Inauguré officiellement le mois dernier, ceux-ci ont été particulièrement satisfaits de la nouvelle restructuration qui apporte indéniablement un plus au plan de la sécurité.



Cité Zuccarelli.

François DEZEUZE

96 logements construits en 1979. Les accords de patrimoine permettront la pose de volets, de grilles de sécurité, la création de jardins privatifs. Sont déjà réalisés ou en cours de l'être, le colmatage des façades, la réfection partielle des étanchéités des terrasses, la modification de certaines menuiseries.

FONTCOUVERTE

23 logements construits en 1981. Des accords de patrimoine sont en cours de négociation avec l'Association des Locataires sur la sécurité de la cité. L'OPAC a déjà aménagé des aires de jeux pour enfants et a créé un mur de soutènement pour le réaménagement du ruisseau.

GENES

183 logements construits en 1980-1981. Des accords de patrimoine conclus entre l'OPAC et l'Association des Locataires permettra d'améliorer la sécurité de la cité, celle des garages en sous-sol, l'équipement anti-vandales des ascenseurs, la mise en place de grilles de sécurité, les fenêtres des logements situés en rez-de-chaussée.

Centre Commercial Gély restructuré.



ZUCCARELLI

La plus ancienne des cités montpelliéraines (1945) regroupant 60 logements. De gros travaux de réhabilitation y ont été effectués. En 1979, ils ont concerné l'aspect technique des bâtiments ; en 1986, le confort interne de chaque logement (installation électrique, peinture, douche). Les espaces collectifs ont aussi été remis à niveau. Les celliers ont été aménagés et organisés.

CAP DOU MAIL

305 logements construits de 1975 à 1976. Des accords de patrimoine permettront de réviser la mise à niveau des cages d'escaliers, la pose de boîtes aux lettres anti-vandales, l'équipement des ascenseurs, le réaménagement des celliers. L'OPAC réalisera la révision de l'étanchéité des terrasses, le remplacement des menuiseries du dernier niveau, l'habillage des acrotères. Actuellement, l'OPAC crée des rampes d'accès pour les handicapés.



Boîte à lettres anti-vandales.

LES GEMEAUX

Construite en 1972, composée de 313 logements, les Palulos permettront en 1987, 1988, l'habillage extérieur complet de la cité. Des contrats de patrimoine sont en cours entre l'Association de Locataires de la cité et l'OPAC, et permettront l'installation d'interphones, de portes blindées (à l'étude) et la mise à neuf des espaces communs. Réfection du surpresseur d'eau potable, peinture des sous-basements, transparences et traversées ont déjà été réalisées.

MARS

96 logements construits en 1970. Les Palulos ont permis la réhabilitation totale de cette cité. Les travaux d'entretien ont été réalisés pour l'isolation thermique des sous-faces des logements en rez-de-chaussée, pour la réfection des colonnes d'arrivée d'eau, les peintures des cages d'escaliers, et des sous-basements des immeubles, remplacement des chaudières à gaz individuelles. En projet, l'OPAC effectuera des travaux de peinture des passages des entrées d'immeubles.

LES TRITONS

Construite en 1972, 1973, les Tritons sont une cité composée de 5 tours de 100 logements, soit 500 logements. En 1987, l'OPAC entreprendra de gros travaux de réhabilitation sur deux tours. Ces travaux de réhabilitation visent à réduire les charges communes importantes. En 1980, l'OPAC a procédé à la révision et à la réfection de l'étanchéité des pignons ; puis à la réfection et à l'isolation thermique des toitures terrasses ; au remplacement des fermetures extérieures ; à la révision des surpresseurs d'eau ; à la réfection des canalisations sous chaussée et de certaines portions des chaussées ; enfin, à la mise en place de boutons poussoirs anti-vandales dans les ascenseurs.



Travaux de peinture.

JUPITER (La Paillade)

294 logements construits de 1967 à 1969. Grâce aux accords de patrimoine, un certain nombre de travaux assurant un meilleur confort et plus de sécurité sont en cours : mise en place d'interphones, pose de boîtes aux lettres anti-vandales, fermetures des garages en sous-sol, modification des locaux communs, remise à niveau des cages d'escaliers. L'OPAC a réalisé des travaux de mise à niveau pour la cité : isolation thermique des logements du rez-de-chaussée, réfection complète de l'adduction d'eau y compris les colonnes montantes, peinture anti-graffitis des cages d'escaliers, peinture des sous-basements d'immeubles, remplacement des chaudières à gaz individuelles sont en projet, les peintures des passages d'entrée, la révision de l'étanchéité des terrasses.

NEPTUNE

205 logements construits de 1969 à 1971. Les accords de patrimoine en cours permettront d'améliorer la sécurité dans la cité par la mise en place d'interphone, la pose de boîtes aux lettres anti-vandales, la fermeture des garages en sous-sol, la modification des fermetures des locaux communs. Un plus grand confort sera assuré par la remise à niveau des cages d'escaliers. Des travaux d'entretien ont déjà été réalisés dans la cité : isolation thermique, réfection de l'arrivée d'eau, peinture des cages d'escaliers et des sous-basements d'immeubles, remplacement des chaudières à gaz individuelles. Sont prévues prochainement les peintures des passages d'entrée au rez-de-chaussée et la révision de l'étanchéité des terrasses.

LE MERCURE

Construite de 1969 à 1979, composée de 276 logements, de gros travaux de réhabilitation seront réalisés en 1987, 1988 et une première tranche concernera 140 logements. Ces travaux permettront d'introduire la domotique dans le bâtiment (ordinateur de contrôle des dépenses d'énergie). Ces travaux permettront aussi la densification de certaines cages d'escaliers transformant des F6 en F4, F3, adaptant ainsi la cité aux configurations nouvelles de la cellule familiale. Des accords de patrimoine sont en cours et permettront par la pose de portes blindées et l'installation d'interphones de garantir une meilleure sécurité. Fermeture de la cour intérieure, réalisation d'une cage prototype, peinture des sous-basements.

PLUTON

33 logements ont été construits en 1969. Les accords de patrimoine en cours permettront d'améliorer la sécurité dans la cité par la mise en place d'interphone, la pose de boîtes aux lettres anti-vandales, la fermeture des garages en sous-sol, la modification des fermetures des locaux communs. Un plus grand confort sera assuré par la remise à neuf des cages d'escaliers. Des travaux d'entretien ont déjà été réalisés dans la cité : isolation thermique, réfection de l'arrivée d'eau, peinture des cages d'escaliers et des sous-basements d'immeubles, remplacement des chaudières à gaz individuelles. Sont prévues prochainement les peintures des passages d'entrée au rez-de-chaussée et la révision de l'étanchéité des terrasses.

VERTBOIS

217 logements construits en 1979 à 1980. Les accords de patrimoine en cours permettront la mise en place de volets aux fenêtres des cuisines, la mise à niveau des cages d'escaliers, une meilleure sécurité des garages, la pose d'interphones, le remplacement des volets roulants des fenêtres des séjours. L'OPAC a déjà réalisé l'aménagement des cheminements extérieurs.

VENUS

42 logements construits de 1969 à 1971. Les accords de patrimoine en cours permettront d'améliorer la sécurité dans la cité par la mise en place d'interphone, la pose de boîtes aux lettres anti-vandales, la fermeture des garages en sous-sol, la modification des fermetures des locaux communs. Un plus grand confort sera assuré par la remise à niveau des cages d'escaliers. Des travaux d'entretien ont déjà été réalisés dans la cité : isolation thermique, réfection de l'arrivée d'eau, peinture des cages d'escaliers et des sous-basements d'immeubles, remplacement des chaudières à gaz individuelles. Sont prévues prochainement les peintures des passages d'entrée au rez-de-chaussée et la révision de l'étanchéité des terrasses.

LES AUBES

Cité construite en deux tranches 1961-1966 abritant 162 logements. De gros travaux financés par les Palulos seront réalisés en 1987 et 1988, modifiant globalement l'aspect extérieur et le confort, chauffage et électricité.

AIGUERELLES

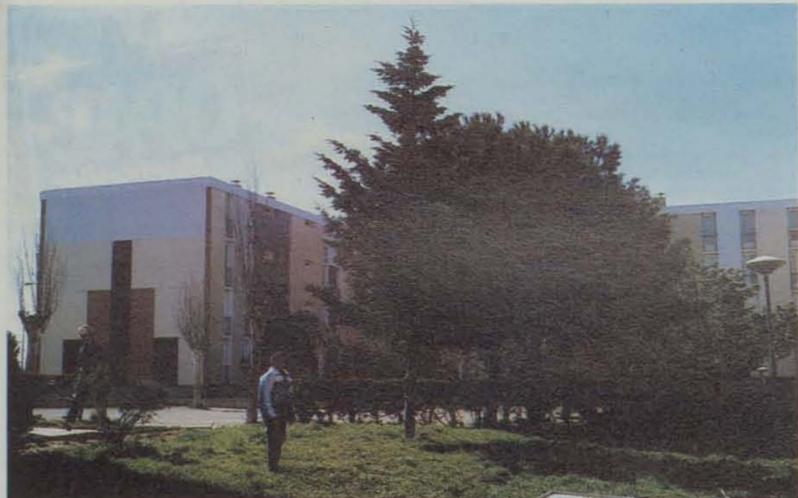
Grâce au Palulos, des travaux importants de réhabilitation sont réalisés en 1987 et 1988 dans cette cité construite de 1956 à 1959 et comprenant 63 logements. En concertation avec les locataires de la cité, l'OPAC procède à la remise à niveau des fonctions techniques intérieures au logement et à la modification du paysage extérieur. En 1978, volets, menuiseries extérieures et ferronneries ont été repeints.

AIGOUAL-DOURBIE

126 logements construits en 1978. Grâce aux accords de patrimoine passés avec l'Association des Locataires, l'OPAC a pu équiper les ascenseurs contre le vandalisme, remettre à niveau les façades qui devront être traitées, à réviser partiellement l'étanchéité des terrasses et à remplacer des chaudières individuelles.

Cité Mion.





Cité Paul Valéry.

JUNON

55 Logements construits en 1976. Les accords de patrimoine en cours permettront la pose d'interphones, de boîtes aux lettres anti-vandales, la modification des fermetures des locaux communs, remise à niveau des cages d'escaliers, réfection des façades, peintures des garde-corps et des menuiseries extérieures, mise en place de fermetures aux fenêtres, des séjours et cuisines donnant sur balcon, mise en place de grilles de sécurité aux fenêtres des logements en rez-de-chaussée. En projet, la révision et la protection de l'étanchéité des garages côté résidence Mars et le remplacement des chaudières individuelles.

PAUL VALERY

Cité construite de 1971 à 1973, composée de 588 logements. De gros travaux de réhabilitation se sont déroulés en deux tranches en 1986 et 1987. Ces travaux ont embelli l'aspect extérieur de la cité (bardage métallique coloré). Dédensification de bâtiments, transformation de F6, F5, en F4, F2, adaptant ainsi les logements aux nouvelles compositions familiales. Les grands logements sont conservés en rez-de-chaussée avec des entrées indépendantes. L'OPAC a procédé à la remise à niveau des espaces communs et à l'aménagement des rez-de-chaussée rendus accessibles aux handicapés.

LA POMPIGNANE

533 logements construits en 1976. Grâce au Palulos, l'OPAC entreprendra en 1987, 1988, une première tranche de gros travaux de réhabilitation portant sur 200 logements, améliorant ponctuellement le programme techniquement à jour par le traitement d'éléments singuliers (regard, plancher, toiture). Réalisation d'une cage d'escalier test (escalier 18) : ascenseur anti-vandales, peinture, minuterie, porte cellier, boîte aux lettres. Aménagement de boîtes pour les voitures. Aménagement des abords de certains bâtiments.



Cité de la Justice.

AIGOUAL NORD

77 logements construits de 1976 à 1977. Grâce aux accords de patrimoine, seront réalisées la réfection des sols, la sécurité des garages, la mise à niveau des cages d'escaliers. L'OPAC par elle-même a déjà réalisé la révision des locaux communs et de l'étanchéité des terrasses.

LA JUSTICE

Construite en 1968, composée de 240 logements, les travaux de réhabilitation réalisés en 1985 ont consisté en une modification colorée des façades et en amélioration de l'aspect thermique du bâtiment. 24 garages rattachés à la cité ont été réalisés. Certains cheminements extérieurs ont été aménagés.

METAIRIES DE SAYSSET

64 logements construits en 1979. Des accords de patrimoine sont en cours de négociation sur la sécurité. L'OPAC a déjà réalisé des jeux d'enfants et s'apprête à réaliser l'étanchéité des terrasses.

CITEAIGUELONGUE

383 logements composent cette cité construite de 1962 à 1965. Les Palulos permettront en 1987, 1988, de gros travaux de réhabilitation remettant la cité aux normes, modifiant profondément son look extérieur. La réhabilitation touchera aussi les locaux à usage commun. Le centre commercial sera déplacé et restructuré. L'OPAC a déjà remplacé les menuiseries extérieures par des menuiseries en PVC.

LAKANAL

Douze logements construits en 1964. En 1987, 1988, de gros travaux vont être réalisés, modifiant l'aspect extérieur du bâtiment en complément de la remise à niveau technique des logements.

Grâce aux accords de patrimoine sur le point de se conclure entre l'OPAC et l'Association des Locataires de la Cité de Lakanal, la cité sera protégée par l'installation de portes blindées et la pose d'interphones.



PAS DU LOUP

128 logements construits en 1965. De gros travaux financés par les Palulos ont été réalisés en 1980, traitant l'extérieur des bâtiments et remettant à niveau l'isolation thermique des logements. Les extérieurs ont été réaménagés.

LES ESCHOLIERS

Cité construite de 1960 à 1963, composée de 120 logements. De gros travaux de réhabilitation ont été réalisés en 1980. Ils ont consisté à la remise à niveau complète de la cité : logements, normes électriques, isolation thermique.

Cité des Escholiers.



CERES

128 logements construits en 1976. Les accords de patrimoine en cours permettront la pose d'interphones, de boîtes aux lettres anti-vandales, la modification des fermetures des locaux communs, remise à neuf des cages d'escaliers, réfection des façades, peintures des garde-corps et des menuiseries extérieures, mise en place de fermetures aux fenêtres, des séjours et cuisines donnant sur balcon, mise en place de grilles de sécurité aux fenêtres des logements en rez-de-chaussée. En projet, la révision et la protection de l'étanchéité de garages côté résidence Mars et le remplacement des chaudières individuelles.

ASTRUC

Construite en trois tranches de 1952 à 1958, la cité Astruc regroupe 261 logements. Une réhabilitation lourde grâce au Palulos a été réalisée de 1982 à 1984 pour remettre à niveau l'ensemble des fonctions techniques des logements et du bâtiment. Des accords de patrimoine ont été passés avec l'Association des Locataires qui ont permis de mettre en place des postes de sécurité et des interphones, des portiers électriques pour améliorer la sécurité des locataires de la cité. Enfin, l'OPAC a réalisé un parking complémentaire, a installé des jeux d'enfants, aménagé les espaces extérieurs de la cité.

URANUS

340 logements construits de 1967 à 1969. Les accords de patrimoine en cours permettront d'améliorer la sécurité dans la cité par la mise en place d'interphone, la pose de boîtes aux lettres anti-vandales, la fermeture des garages en sous-sol, la modification des fermetures des locaux communs. Un plus grand confort sera assuré par la remise à niveau des cages d'escaliers. Des travaux d'entretien ont déjà été réalisés dans la cité : isolation thermique en sous face, réfection de l'arrivée d'eau, peinture des cages d'escaliers et des sous-bassements d'immeubles, remplacement des chaudières à gaz individuelles. Sont prévues prochainement les peintures des passages d'entrée au rez-de-chaussée et la révision de l'étanchéité des terrasses.

Dans ce numéro, nous n'avons présenté que les chantiers importants de l'OPAC dans les cités.

Dans le prochain numéro, nous compléterons par quatre réhabilitations au centre ville, ainsi que par celles effectuées par la SERM, l'Office Départemental des H.L.M., l'Héraultaise.

OPAC MODE D'EMPLOI CONCERTATION ET SAVOIR-FAIRE: DEUX PRIORITES POUR L'OPAC

Un entretien avec Alain VALAT, Directeur de l'OPAC



Alain Valat.

POURRIEZ-VOUS NOUS DÉFINIR L'OPAC ?

L'OPAC, c'est un Office Public d'Aménagement et de Construction créé en 1976 pour succéder à l'Office Public de HLM de la Ville de Montpellier.

L'OPAC est un établissement à caractère public industriel et commercial soumis à l'ensemble des règles de la comptabilité publique. Il est contrôlé par un conseil d'administration de 28 membres comprenant trois familles : les représentants des collectivités (Ville de Montpellier majoritaire, Conseil Général), les représentants du Préfet, du personnel et des usagers (locataires UDAF, CAF).

L'OPAC contrairement à un Office Public d'HLM peut intervenir sur tout le département et sur quatorze autres départements limitrophes. L'OPAC peut réaliser des ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) mais aussi toutes les opérations de constructions en location, ventes, lotissements.

A l'OPAC, le Directeur est responsable de la gestion, le Conseil d'Administration définit la politique du logement appliquée par le Directeur.

C'est une structure moderne et dynamique. La tendance actuelle est de transformer les Offices Publics d'HLM en OPAC mais à Montpellier nous avons donc 10 ans d'avance.

QUELLES SONT LES MISSIONS DE L'OPAC ?

Notre mission principale, c'est de gérer les logements sociaux. Actuellement, avec 260 agents, nous gérons près de 11 000 logements. Gérer, c'est-à-dire réhabiliter, mais aussi construire.

Nous avons aussi vocation d'aménager. Nous aménageons donc des ZAC ainsi celle du Val de Croze ou celle de Montagnac. Nous produisons des immeubles en accession à la propriété comme les Arcades à Montpellier ou à Saint-André-de-Sangonis.

Enfin, nous pouvons faire des lotissements et des opérations pour les collectivités qui nous solliciteraient.

L'OPAC est bien l'organisme le plus important du département, peut-être de la Région au niveau quantitatif et je l'espère au niveau qualitatif.

COMMENT SE DÉCIDE UNE RÉHABILITATION ?

Une des grandes règles de la location sociale, c'est que le prix de location est directement déduit du prix de la construction. Plus la construction est ancienne, moins la location est élevée.

Avec ce système, nous nous retrouvons coincés, nous sommes condamnés à voir nos immeubles les plus anciens (dans le patrimoine de logements sociaux de l'OPAC, certaines cités ont plus de 45 ans) se dégrader le plus vite. Leur loyer étant peu important, on ne peut plus les entretenir.

Pour casser cette logique absurde, l'Etat a créé les P.A.L.U.L.O.S. (Prime à l'Amélioration des Logements à Usage Locatif et Occupation Sociale).

Le principe de la Palulos, c'est d'investir à un moment donné dans un immeuble, une masse d'argent qui permettra de le mettre aux normes d'une construction récente (confort, isolation thermique).

Les loyers pourront être alignés sur ceux d'une construction récente. Les locataires bénéficieront de l'APL en compensation du réajustement.

Réhabiliter un logement, c'est non seulement donner au locataire le confort auquel il a droit, mais c'est aussi donner au gestionnaire la possibilité de faire l'entretien de la cité. La réhabilitation peut aussi s'effectuer grâce aux accords de patrimoine passés entre l'OPAC et une association majoritaire de locataires pour mettre en place des équipements particuliers souhaités par les locataires.

Les accords concernent essentiellement la sécurité (pose de portes blindées, interphone, grilles) et les problèmes de confort (double vitrage).

Nous sommes très ouverts à l'OPAC à ce genre d'accords. Déjà 2 000 locataires ont signé des accords de patrimoine, nous espérons d'ici trois ans couvrir le reste du patrimoine.

Le troisième volet de réhabilitation, c'est l'entretien que nous effectuons au fur et à mesure de nos possibilités, remplacement de chaudière, cage d'escalier, peinture, éclairage public.

Depuis deux ans, nous avons multiplié par trois le nombre de logements réhabilités. Connaître les réactions des usagers, leurs attentes, leurs besoins, c'est pour nous un magnifique outil de programmation.

A l'OPAC, nous faisons confiance à l'ordinateur mais nous privilégions toujours la programmation concertée.

VOUS AVEZ DU RESTE LANCÉ DEPUIS QUELQUES ANNÉES UNE SÉRIE DE MESURES POUR AMÉLIORER LE SERVICE RENDU AUX LOCATAIRES ?

En 1986, nous avons lancé effectivement une démarche pour rendre un meilleur service public.

C'est ainsi que le hall d'accueil s'est agrandi quatre fois le personnel qui travaille a été quadruplé. Actuellement, nous accueillons le public de 8 h à 18 h non stop 5 jours sur 7.

Nous avons aussi mis sur pied un système d'astreinte qui mobilise les responsables de l'OPAC. Ainsi, de 18 h à 8 h du matin, ou le dimanche et les jours fériés, un locataire de l'OPAC en cas de nécessité peut toucher un responsable par l'intermédiaire des pompiers.

Urgence OPAC créée en janvier 1986, vient compléter ces services. Deux équipes de techniciens en voiture équipée d'émetteur radio peuvent répondre dans l'heure aux demandes de réparations des usagers. Nous faisons plus de 1 000 interventions par mois, c'est-à-dire plus de 10 000 pour l'année 1986.

QUELLE EST LA PART DE LA CONCERTATION A L'OPAC ?

Essentielle, c'est une règle d'or souhaitée par le Conseil d'Administration et que nous appliquons avec cœur. Trois échelons de concertation ont été institutionnalisés :

- la Commission mixte HLM usager dont le but est de rapprocher les points de vue des usagers et des gestionnaires.

Cette commission se réunit régulièrement et est sur le point de conclure un accord de patrimoine permettant de prendre en compte la vétusté d'usage locatif, c'est un résultat très positif ;

- la deuxième structure, c'est la Commission Avenir, où le Conseil d'Administration de l'OPAC dit aux associations ce qui se fait et ce qui se fera ;
- la troisième structure, ce sont les relations que l'on a avec les associations nationales de locataires que nous recevons tous les mois.

Au-delà de ces réunions insti-

tutionnalisées, moi-même, le Président de l'Opac, Jean Pucinelli, et les administrateurs, sommes au maximum sur le terrain. Nous visitons systématiquement toutes les cités pour rencontrer les associations mais aussi et surtout les locataires.

Nous voulons transformer l'attitude de nos locataires qui doivent devenir des clients, aussi dès le mois d'avril, la signature du bail sera officialisée dans un local spécial. Les locataires pourront visiter au préalable leur futur appartement avec un agent de l'OPAC comme on le fait dans une agence immobilière.

Tout le personnel de l'OPAC sera porteur d'un badge avec photo pour lutter contre l'anonymat administratif.

A l'OPAC, nous essayons au mieux de gérer les logements sociaux, nous essayons aussi de gérer les relations !

B.E.T.B.

Constructions Traditionnelles

224 Les Hauts de Montpellier
Bât. 5, appart. 494
34100 Montpellier

**Architecture
Génie Civil
Rénovation**

**H. LACOUR,
Conseiller Technique
H. POUSSIN,
Directeur Technique**

☎ 67.75.29.85 ☎ 67.75.77.79

voitures "à la carte"

NEUVE Plus de 200 modèles de la gamme CITROËN, essais permanents, possibilités de crédit personnel.

EN LOCATION De la 2CV à la CX en passant par les utilitaires toute la gamme CITROËN pour se balader ou déménager.

D'OCCASION Plus de 200 voitures sélectionnées toutes marques, toutes cylindrées avec ou sans garantie nationale.

ciler

Eurocasion

Succursale
CITROËN MONTPELLIER
Rue Vaneau - 852 avenue de la Mer
☎ 67.65.73.10 - 67.61.17.78



POUR TOUT UN SERVICE PUBLICITÉ

PEINTURE EN LETTRES

Enseignes
Signalisations routières
Magasins
Calicots



MIDI-MÉDITERRANÉE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 36 000 000 F

DIRECTION MIDI-LANGUEDOC

Z.I. de la Lauze
34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS
☎ 67.42.56.99 - Télex 480 260

TRAVAUX PUBLICS
Routes et aérodromes
Voiries - réseaux divers
Enrobés - Revêtements spéciaux

TRAVAUX PRIVÉS
Lotissements
Sols industriels
Aires de jeux
Tennis clés en main

SANITAIRE LANGUEDOCIEN

Yves ANDRES

Z.A. de Laverune - Lot : 7
Route de St-Georges-d'Orques
34430 LAVERUNE
Tél. 67.27.66.72 - 67.27.22.80

Plomberie - Sanitaire
V.M.C. - Climatisation
Génie Climatique

CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE DE MONTPELLIER

Siège social : Rue de la Croix Verte
La ZOLAD
34083 MONTPELLIER
TEL. : 67.54.48.00

TOUTES FORMES DE PLACEMENTS, DE CRÉDITS
AUX PARTICULIERS - AUX ASSOCIATIONS

**RENSEIGNEZ-VOUS DANS NOS AGENCES
URBAINES ET RURALES**

La Caisse d'épargne de Montpellier c'est également
48 POINTS DE VENTE

L'ÉCUREUIL - L'AMI FINANCIER

S.A. BERTHOULY TRAVAUX PUBLICS

Terrassements / Voirie / Réseaux divers

Chemin des Morestelles
Route de Palavas
34970 LATTES - ☎ 67.68.44.50
Siège social : 07350 CRUAS
Centre administratif et industriel :
Avenue de Gourmier - B.P. 220
26205 Montélimar Cedex - ☎ 75.51.85.85



• RESTAURATION d'immeubles et de monuments
• RÉHABILITATION Gros œuvre
• RAVALEMENT de façades
☎ 67.65.03.50 - 67.65.16.95

CLINIQUE CLEMENTVILLE

Médecine
Chirurgie
Obstétrique
Radiologie
Physiothérapie

25, rue de Clémentville
34000 Montpellier
Tél. 67.92.85.54

IBM France en Languedoc-Roussillon

C'est :
☐ 2 700 techniciens et cadres à l'usine de Montpellier
☐ 130 spécialistes à Nîmes, Perpignan et Montpellier qui assurent la commercialisation et la maintenance de l'ensemble des matériels
☐ 400 personnes embauchées au cours des cinq dernières années
☐ 1 000 emplois de sous-traitance dans la région.

C'est aussi :
☐ une production de haute technologie dont 80 % sont exportés
☐ une participation importante à la vie régionale
☐ un climat social favorisant à la fois l'épanouissement du personnel et la bonne marche de l'entreprise.



Usine de La Pompignane Montpellier

BANQUE POPULAIRE DU MIDI

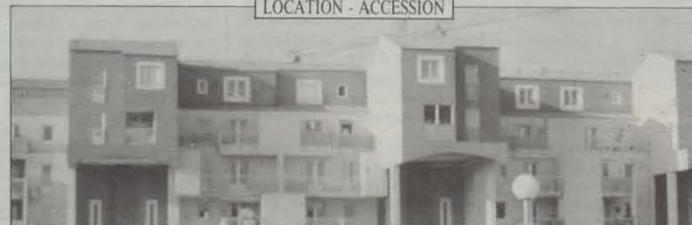
Une énergie nouvelle

A Montpellier et Castelnau-le-Lez
9 Agences à votre service



INVESTISSEZ MALIN...
DEVENEZ PROPRIÉTAIRE
SANS APPORT PERSONNEL INITIAL

LOCATION - ACCESSION



VAL DE CROZE - "LES ARCADES"
rue Rouget de l'Isle (accès par rue du pas du loup)
☎ 67-47-53-96

Social

PREMIER SALON NATIONAL D'EXPOSITION ET DE COMMERCIALISATION DE L'ECONOMIE SOCIALE

Si le concept d'économie sociale est déjà assez ancien, il est clair que la crise économique traversée ces dernières années par les pays occidentaux et tout particulièrement par la France, lui a conféré une force nouvelle, un intérêt incontestable.

Parler d'économie sociale revient aujourd'hui à s'intéresser au rôle économique, à la présence sur le marché concurrentiel de structures ayant à l'origine une vocation essentiellement sociale, à savoir les mutuelles, les coopératives et les associations. Confrontés au problème majeur du chômage et à la gestion toujours plus difficile des budgets sociaux, les pouvoirs publics ont été amenés à s'intéresser de très près aux capacités créatrices dans le domaine économique de telles structures. Mieux encore, de nombreuses associations à vocation sociale démontrent aujourd'hui leurs capacités à produire, à créer des emplois stables et durables, à y insérer des publics hier marginalisés, handicapés, chômeurs de très longue durée, cas sociaux...
L'économie sociale peut donc être considérée comme un moyen efficace et intéressant pour lutter contre les difficultés économiques actuelles et contre le chômage. Les expériences mises en place dans notre ville, Ateliers Saint-Martin et Dynergie entre autres, illustrent parfaitement le caractère concret et efficace de cette démarche.

Christiane FOURTEAU, Conseillère Municipale,
Déléguée aux Relations
avec les Personnes Handicapées.

SOME.L.

Société Méditerranéenne d'Electricité

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 950 000 F

Les Coutaux - Route Départementale 116 E
34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS

Tél. 67.42.76.70
(5 lignes groupées)

Centre de Travaux du Roussillon :

Rue Jean-Baptiste Biot
Z.I. Nord - 66000 PERPIGNAN

Tél. 68.52.79.16

Commercialisation de l'Economie Sociale, on trouvera de tout, ou presque. Plus de 80 établissements venus de toute la France présenteront leur production.

Ces établissements, centres d'aides par le travail, ateliers protégés et entreprises intermédiaires qui emploient des personnes handicapées ou en difficulté, produisent des articles de haute qualité et à des prix tout à fait compétitifs.

L'éventail des productions est vaste. On ne peut en donner une liste exhaustive. Cela va de produits biologiques au mobilier de jardin en passant par la céramique, la ferronnerie, les bancs et tables pour pique-nique, le vin AOC, les sacs de sport et de voyage, les spécialités du Périgord, le rempaillage et le cannage de chaises, les travaux d'imprimerie, les plantes, les lampes, les jouets, le tissage, la vaisselle, les plantes médicinales, les produits alimentaires, etc...

Un buffet permettra aux visiteurs de se restaurer sur place. C'est à l'A.N.I.D.I.P., Association Nationale pour l'Insertion par la Distribution des Productions, que nous devons ce premier Salon National.

L'ANIDIP est une association loi 1901 créée par une trentaine de responsables d'établissements provenant de divers horizons et généralement gérés par des associations nationales.

Le succès de ce Salon est assuré, de nombreux établissements ayant annoncé leur participation ; s'il se confirme les 3, 4 et 5 avril prochains, les organisateurs envisagent non seulement de le renouveler mais de l'étendre pour en faire un Salon Européen.

L'entrée du Salon sera gratuite. Il accueillera aussi bien le grand public pour la vente au détail que les groupements, centrales d'achats, et les commerçants locaux pour la commercialisation en gros.

UNE ENTREPRISE INTERMÉDIAIRE : L'ATELIER SAINT-MARTIN

Les entreprises intermédiaires ont été mises en place en 1985. Leur but : permettre la réinsertion dans le monde du travail de jeunes handicapés ou en difficulté.

L'ATELIER Saint-Martin a démarré il y a deux ans, avec un financement du Ministère du Travail et de la Santé. Géré par l'APAJH de l'Hérault, sous convention avec la DASS, il accueille, pour une durée maximale de dix-huit mois, une quinzaine de jeunes âgés de 18 à 35 ans.

L'atelier propose deux secteurs d'activité : la fabrication d'articles de maroquinerie, et la vente de ces articles ; et de chaussures. Trois pôles de commercialisation ont été mis en place : le magasin attachant à l'atelier qui emploie une personne, deux camions qui font les marchés avec quatre vendeurs, et la vente en gros à d'autres organismes ou magasins.

Dix personnes sont employées à la fabrication d'articles de maroquinerie. Sacs à main, sacs de voyage, ceintures... sont réalisés avec un grand art et une finition parfaite. On peut trouver à l'atelier Saint-Martin des sacs pour tous les goûts et toutes les bourses : classiques ou modernes, à bandoulière ou à bretelles, de couleur vive ou naturelle, en cuir ou en peau très fine.

Les quinze employés sont pour la plupart issus de psychiatrie. Ils restent en moyenne entre 9 et 18 mois à l'atelier. La plupart de ceux qui sont partis ont aujourd'hui un emploi et sont normalement insérés dans le

monde du travail. M. Avesque, Directeur de l'atelier Saint-Martin, n'a pas de mal à trouver des candidats. Il limite volontairement la liste d'attente pour que celle-ci soit au maximum d'un an.

d'une activité économique dont le seuil de rentabilité se situe environ à 50 % par rapport à la productivité d'une entreprise normale.

Dans l'entreprise il y a un psychologue à mi-temps qui suit les employés. Le Directeur se considère quant à lui comme un véritable patron, capable de souplesse et de



ENTRE L'ÉCONOMIQUE ET LE SOCIAL

Quinze personnes c'est, de l'avis de M. Avesque, un maximum d'employés pour une entreprise intermédiaire qui doit conserver une dimension humaine. L'entreprise se situe en effet entre l'économique et le social. Le but recherché est double : d'une part l'insertion de jeunes en difficulté par l'apprentissage d'un métier et d'autre part la production

compréhension, mais d'abord chef d'entreprise. Depuis le 1^{er} janvier 1987, le Ministère du Travail a supprimé ses subventions aux entreprises intermédiaires. L'atelier Saint-Martin est donc mis en demeure d'augmenter sa part d'auto-financement. C'est dans cet optique qu'un nouveau secteur d'activité vient d'être mis en place : grosiste d'articles de sécurité (chaussures, gants, casques de chantier...).

SOLEG

Société Languedocienne d'Entreprise Générale
Siège Social : 12, rue Toiras - 34000 Montpellier

Bureaux Administratifs et Dépôt :
Route de Lodève - B.P. 42
34990 Juvignac - Tél. 67.45.46.47



BÂTIMENT - TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS
GÉNIE CIVIL

Société en Nom Collectif - Capital 2 750 000 F

SI Immobilier
Agence
de la Nouvelle Préfecture
Tél. 67.63.21.53

TRANSACTIONS : Nous disposons d'un choix très important d'offres de ventes. Membre d'un groupement S.I.M. (Service Immobilier Méditerranéen) 10 agences réunies. Nous vous offrons des chances accrues de réaliser une transaction.
Tél. 67.63.51.02

Particuliers, confiez vos affaires immobilières à un véritable professionnel FNAIM. Gérer, vendre ou acheter sont des choses trop sérieuses et complexes pour les laisser faire par n'importe qui.

LOCATIONS : Nous gérons tout type d'appartement, du studio, F1, F2, F3, F4, F5, villas, donc un grand choix pour les locataires.
S.M. LOCATIONS
Tél. 67.63.21.53

GESTION : Nous garantissons aux propriétaires le versement d'un loyer mensuel après sélection rigoureuse de locataire.
Garanties FNAIM et U.A.P.

PLAN DES 4 SEIGNEURS, villa F4 90 m² hab. sur 450 m² terrain. Prix 530 000 F.

SI Immobilier
Serge MEMET IMMOBILIER

949, Avenue Louis Ravas
MONTPELLIER

SEULS LES PETITS ROBINETS ONT LE DROIT DE FUIR

ANCONETTI



LE GRAND DE LA ROBINETTERIE ET DU SANITAIRE

MONTPELLIER
Z.I. la Lauze
☎ 67.42.52.11

MILLAU - NARBONNE - PERPIGNAN

Sport

CANDIDATURE DE MONTPELLIER AUX JEUX MEDITERRANEENS



Réunion du 4 mars 1987 avec l'ensemble des dirigeants sportifs de Montpellier.

Les Jeux Méditerranéens sont organisés depuis 1951 dans une ville d'un pays du pourtour méditerranéen tous les quatre ans.

Les quatre dernières organisations furent confiées à Ismir (1971), Alger (1975), Split (1979) et Casablanca (1983). Les prochains Jeux auront lieu cette année à Latakiah.

Toutes les disciplines olympiques sont admises à ces Jeux.

Il est même possible d'ajouter des disciplines non olympiques mais reconnues par le CIO. Pour qu'une discipline soit organisée, il suffit de l'inscription de trois pays participants.

Au cours d'une conférence de presse, le 15 janvier dernier, le député-maire Georges Frêche et l'adjoint aux Sports Christian Bénézis annoncent publiquement la candidature de la Ville à l'organisation des Jeux

en 1991 ou 1995 (cf. Montpellier Votre Ville janvier 1987, page 17).

Le 9 février, le Conseil Municipal délibère, décidant de faire acte de candidature. Le 17 février Christian Bénézis transmet cette délibération à M. Nelson Paillou, Président du CNOSR. La démarche montpelliéraine est sans ambiguïté.

Pour l'instant, la Ville de Montpellier est candidate à la

candidature. Il convient donc de faire une étude pour étudier la faisabilité de l'opération : délimitation d'un périmètre, inventaire des équipements, coût de l'opération, engagement de l'Etat et d'autres collectivités (Région, Départements voisins, villes).

Il est bien clair par ailleurs que les Jeux Méditerranéens de Montpellier, si le projet se concrétise, seront les Jeux du mouvement sportif et non du pouvoir politique. C'est dans cet esprit qu'au cours d'une réunion regroupant tous les dirigeants sportifs de Montpellier, le Député-Maire Georges Frêche a souhaité que l'organisation des Jeux soit confiée au Comité Régional Olympique et Sportif.

PREMIER MARATHON INTERNATIONAL

Le 22 août à 17 h 30 sera donné le coup d'envoi du premier marathon international de Montpellier, regroupant sur un parcours de 42 km, 1 000 personnes dont les plus grands spécialistes.

Cette épreuve traduit le grand essor pris par la course à pied à Montpellier la Sportive. Elle sera une répétition générale pour le Championnat d'Europe d'athlétisme qui aura lieu 15 jours plus tard.

Le départ sera donné par le Député-Maire Georges Frêche sur la Place du Nombre d'Or à Antigone et le retour se fera sur l'Esplanade.

CALENDRIER des Manifestations Sportives

10 avril : Montpellier, ville étape de l'Euro-Marathon (1 200 km de Bonn au Cap d'Agde).

12 avril : Semi-marathon de la Pompi-gane organisé par la Maison Pour Tous Georges Sand.

17-18 avril : Des rencontres internationales de très haut niveau opposeront l'équipe de France masculine A, aux équipes de Bulgarie et de Suisse.

17 avril : 17 heures
18 avril : 20 heures

18-19-20 avril : Grammont. Tournoi international de foot-ball de l'A.S. Saint-Martin.

19 avril : Palais des Sports. Tournoi inter-régional de tennis de table organisé par le TTCLM.

Renseignements complémentaires : Service des Sports : Tél. 67.79.30.00

EN FRANCE ET DANS LE MONDE...

- DES RÉALISATIONS EXEMPLAIRES
Autoroutes, voies ferrées, aéroports, tunnels, barrages, ouvrages d'art...
- DES PROCÉDÉS INNOVANTS
Béton Compacté au Rouleau, gestion informatisée des chantiers, applications du laser...
- UNE GRANDE EXPÉRIENCE DE LA MAÎTRISE DE L'EAU
Irrigation, drainage, assainissements, travaux fluviaux...

50 ANS D'EXPÉRIENCE

- TERRASSEMENTS GÉNÉRAUX
- GÉNIE CIVIL - TRAVAUX SOUTERRAINS
- BÂTIMENTS INDUSTRIELS

bec

34680 Saint Georges d'Orques - France
B.P. 10 - Tél. 67.40.40.40 - Télex 480 288 F.

entreprise JOULIÉ & FILS TRAVAUX PUBLICS

- Exploitation carrière
- Revêtement de routes
- Terrassements - Démolition

Rue des Barrys - BP N° 4 - 34660 COURNONSEC
Tél. 67.85.01.13 - 67.85.00.08

Toujours plus de missions, toujours plus de passion.

SMTUM
SOCIÉTÉ ANCIENNE DE TRANSPORT URBAIN
Entre nous ça roule!

District de Montpellier.
15 COMMUNES UNIES DANS L'INTERET COMMUN

BROCHE-MEYER

- Destruction des insectes et dératization à domicile.
 - Assainissement des colonnes de vide-ordures.
 - Applicateur peintures insecticides vinylicides.
- Cité Bel Azur B3
723, Av. Maréchal Leclerc
34000 Montpellier
Tél. 67.65.44.03



L'expérience ça compte !

MOLÉ OPTICIEN
6, Rue du Courreau
19, Rue Maguelonne
Tél. 67.92.82.72

Daudé
Enseignes et Signalisation

Enseignes lumineuses - Néon
Lettres en relief
Signalisation routière
Gravure sur plexi
Lettres adhésives
Découpe de lettres par ordinateur
Siège Social :
6, Rue Guillaume Pellicier
34009 Montpellier Cedex
Tél. 67.92.60.08

LAFONT et CIE

Manutention -
Montage -
Levage -
Transport -

Montée du Terral
Route de Lavérune
34430 Saint-Jean-de-Védas
Tél. 67.42.73.46
TELEX : 485 373

Solatrag

SECTION TRAVAUX PUBLICS :

- Terrassements
- Routes
- Réseaux divers
- Génie Civil

SECTION BATIMENT :

- Gros-œuvre
- Menuiserie bois et aluminium
- Serrurerie - Ferronnerie - Métallerie

TELEX 480695
67.94.79.55

ZONE INDUSTRIELLE 34302 AGDE CEDEX

Journal d'Information Municipale

Directeur de la Publication : André Vézinhel.
Rédaction : Service Information - Mairie de Montpellier - Tél. 67.34.72.21
Edition - Régie Publicitaire : Parc Club du Millénaire, Rte de Mauguio - 34036 Montpellier - Tél. 67.64.64.90
Photocomposition, Montage : Languedoc Edition
Photogravure : Midi Scanner - Tél. 67.92.14.19. Impression : OFFSET Languedoc, Vendargues - Tél. 67.70.28.40
Dépôt légal : mars 1987

DECHANEZ-VOUS SUR 15 CHAINES

Vous sentez-vous une âme de pionnier ?
Désirez-vous faire partie des premiers Montpelliérains qui reçoivent déjà grâce au réseau câblé, 15 chaînes de télévision ?

C'est facile, (il vous suffit de vous abonner) ce n'est pas cher (130 F par mois, prix de lancement) et c'est 24 h/24 un vrai choix de programmes : La 5, M6, TMC, RTL, SKY Channel, TV5, Canal J, RAI, TVE (Espagne) Super Channel (BBC...), TF1, A2, FR3, CANAL + (crypté), etc.

En plus, Téléservice vous fait bénéficier d'une offre spéciale réservée aux personnes se trouvant dans les zones câblées : jusqu'au 30 avril 1987, nous vous donnons 15 mois d'abonnement au prix de 12.

Une bonne raison supplémentaire de prendre rapidement contact avec MONTPELLIER TELESERVICE.

A votre téléservice
TEL: 67.65.67.65

distributeurs agréés
GITEM PAILLAD'1 67.75.19.31
LOCATEL POLYgone Niveau 1 67.64.47.20
OND'OC 71, av. de Palavas 67.64.65.65

NOM _____
PRENOM _____
ADRESSE _____

OUI, je souhaite en savoir plus.
 OUI, réservez-moi mon abonnement.

Tél. _____

MONTPELLIER TELESERVICE
Espace Richter

« JE REVE (MAIS PEUT-ETRE QUE NON) »

Mychèle Leca, après avoir travaillé comme comédienne et comme assistante à la mise en scène avec Michel Touraille, volé de ses propres ailes en fondant sa propre compagnie, intitulée « Théâtre dans l'île ». En ce début de printemps, Mychèle Leca met en scène « Je rêve

(mais peut-être que non) », un superbe texte de Luigi Pirandello, qu'elle joue avec Jean-Pierre Duperrey. Un couple, lui et elle, joue à la discussion, cherche, creuse, fouille, entre rêve et réalité, entre l'amour et la haine, à petit mot, à grand silence, à cœur griffé.

L'ENSEMBLE VOCAL ET LA MUSIQUE VENITIENNE

On se rappelle le brillant plateau de l'année passée à Sainte-Thérèse où Jean Gouzes rassemblait 200 exécutants pour chanter Mozart. Cette année l'Ensemble Vocal chante Vivaldi, l'éclatant psaume à 8 voix du Béatus Vir et le Magnificat il chante aussi la musique slave. Trois solistes bien connus du public montpelliérain se joignent à la chorale : Francine Jullien-Gouzes soprano lyrique, Annette Petit, mezzo soprano et Christian Buono, ténor. L'orchestre baroque de Limoges, créé par Jean-Michel Hasler, les accompagne.

l'amour de la musique convie les gens à une fête qu'est « le concert » et qui doit rester un événement, une joie musicale qu'on ne trouve jamais dans un disque : le bonheur d'une musique vivante. Cette musique vénitienne nous touchera dans nos racines latines. Déjà cette émotion avait surgi dans l'exécution des œuvres qu'avait donné l'Ensemble Vocal de Monteverdi il y a quelques années, où Jean Gouzes manifestait sa prédilection pour l'art italien des Vèpres de la Vierge à L'Orfeo...

La chorale comprend cette année 80 chanteurs issus de la formation en 73 d'un groupe d'amis. Ils ont homogénéisé leur voix au fil des jours dans les ateliers vocaux de Francine et Jean Gouzes.

Le Voyage d'un soir, le concert commencé à Venise nous emmènera ensuite en Europe centrale où il s'achèvera avec la Misa Brevis de Zoltan Kodaly. Kodaly, c'est la liturgie de notre siècle et le chant d'espoir d'une messe compo-



Ce groupe s'est augmenté chaque année de participants toujours plus ou moins issus des bancs de l'Université. Ensemble très harmonieux donc aux voix colorées habitués à chanter dans les festivals de l'été. Car tout ce monde uni par

sée pendant les bombardements : riche d'émotion et d'une beauté très actuelle. Ce compositeur du début du siècle sait utiliser les courants de musique populaire pour en libérer la profondeur et la beauté.

LES REGANEOUS
HOTEL ***NN
HOSTELLERIE - BAR - NIGHT-CLUB - PUB - GRILL - PISCINE - TENNIS
Route de Palavas - 34970 LATTES
RESTAURANT : 67.92.56.35 - HÔTEL : 67.92.52.18

JOURNEES INTERNATIONALES DE LA PHOTO ET DE L'AUDIOVISUEL 27 AVRIL - 15 MAI

Les Journées Photo sont placées sous le signe du portrait et de l'auto-portrait. Très vaste activité des créateurs photographes, où les regards vont nous surprendre par leurs originalités et leurs multitudes.



Auto-portrait Alice Odilon.

PROGRAMME DES EXPOSITIONS

M. Robert Doisneau (Salle des Rencontres)

Notre invité d'honneur avec les portraits de copains, amis, hommes célèbres.

Xavier Lambours (Salle des Rencontres)

Les acteurs de cinéma redevenus hommes par la photographie. La galerie des portraits des hommes politiques tels que nous ne les avons jamais vus.

Patricia Schwarz (U.S.A.) (Salle des Rencontres)

Femme forte photographiant avec une « belle santé » les femmes fortes américaines.

Dirck Braekman (Belgique) (Salle des Rencontres)

La violence de ses auto-portraits noir et blanc est à l'opposé de la photographie élaborée et posée.

Jorge Molder (Portugal) (Salle des Rencontres)

Retourne l'appareil sur son être où l'acte de photographier est condensé par une passivité et distanciation où l'image devient une limite au regard.

Krzysztof Pruszkowski (Pologne) (Salle des Rencontres)

Photo-Synthèse réalise en superposition de plusieurs prises de vue un portrait type de certaines classes ou groupes sociaux.

Carlos Canal (Espagne) (Salle des Rencontres)

La puissance de l'ombre et de la lumière Andalouse sur des visa-

ges qui deviennent des têtes coupées.

Alice Odilon (Salle des Rencontres)

Mise en scène de ses auto-portraits pour créer des images « exotiques » issues de sa mémoire visuelle où l'Égypte, l'Afrique, la maternité, la madone sont autant de sources d'inspiration.

Dominique Roux (Beaux Arts)

Images partitions, où la mosaïque de ses images intègre son portrait dans une histoire que nous avons déjà vue - mais représentée par ce « nouvel écart de la photographie ».

Willy Maywald (R.F.A.) (Mairie)

Portraits d'artistes pris dans l'intimité de leurs ateliers et appartements. Il photographie les visages sans exacerber ou imposer son regard, pour mieux respecter le regard de ses sujets.

Christian Lebrat (Salle Saint-Ravy)

Crée des images couleur avec son corps, devenant le véhicule de la lumière produisant des tracés où l'identification n'est possible que par la trace de son visage.

Edward Curtis (Musée Fabre et Salle du Jeu de Paume)

Les Indiens d'Amérique du Nord. Après cette vision les « peaux rouges » sont des hommes au visage humain et non des figurants de western.

3 photographes Italiens (Musée Fabre et Salle Cabanel)

Travaillant en noir et blanc et cou-

leur sur la figure humaine (publicité, ethnographie, expression) - avec Toni Thorimber, Aldo Palazzolo, Ferdinando Scianna.

Les photographes et le portrait Polaroid (Foyer de l'Opéra)

L'utilisation par les créateurs de la photographie à développement instantané de grands formats (50 x 60) - procédé montré pour la première fois à Montpellier.

Avec Philippe Vermes, Gigi et Neno, Hervé Lemasson, Gabrièle Basilio, Vincenzo Castella, Aldo Fallai, Giovanni Castel, Toni Meneguzzo, David Mosconi, Sofia Riva.

La galerie des portraits des Présidents de la République (Hall Mairie de Montpellier) La représentation depuis Napoléon III du Chef de l'État par la photographie.

Ralph Steedman (G.B.) (Galerie Bazille)

Le portrait caricature au polaroid 5 x 70, traité comme pouvait le faire les dessinateurs satiriques.

D'autres expositions autour du thème « Portraits et Auto-Portraits » sont proposées par la Maison Pour Tous J. Ricôme, l'Artothèque, la FNAC.

« Photographes en quête d'auteurs » (Galerie Frédéric Bazille)

Exposition organisée avec le concours du CNL en parallèle avec la « Comédie du Livre ».

Cette exposition aura lieu après les Journées Photo et jusqu'à fin mai. Nous avons proposé aux libraires d'utiliser le hall de la Galerie Frédéric Bazille avec des stands réservés à l'édition photographique - durant les trois jours de la « Comédie ».

PROGRAMME VIDEO

DROLE DE BOBINE

Création. Vidéo installation avec comédien.

Réalisation : Dokument A LTD, Lipstick Vidéo (France).

L'ENTERREMENT DE MOZART

Création. Vidéo installation multi-sources, multiécrans.

Réalisation : Marie Jo Lafontaine (Belgique).

VIEW TO ANOTHER VIEW Installation vidéo-son.

Réalisation : Dalibor Martinis (Yougoslavie).

OCCIKIAÏ
MUSCULATION GYMNASTIQUE
Tél. 67.79.65.32
JUDO - JU JITSU - KARATÉ
AÏKIDO - BOXE FRANÇAISE
AÉROBIC - STRETCHING
JAZZ - SAUNA - U.V.
Ouverture de 8 h à 22 h
125 F PAR MOIS - A L'ANNÉE
27, Avenue de Nîmes - Montpellier

OBERON : UNE LUMINEUSE RESURRECTION

OPÉRA
10, 14, 16 avril à 20 h 30
12 avril à 15 h



DERNIÈRE œuvre de Carl Maria Von Weber - qui la compose et en assure la création peu de temps avant sa mort, à Londres, en 1826 - « Oberon » a connu de nombreux avatars. Peu joué, il fut toujours déformé, traduit en allemand ou en français, truffé « d'arrangements » musicaux ou de personnages nouveaux, amputé de ses dialogues...

La coproduction réalisée par l'Opéra de Lyon et l'Opéra de Montpellier, créée en mai dernier à Lyon, a permis la redécouverte d'un chef d'œuvre intact : une musique « ni post-mozartienne, ni prérépublicaine », où certains airs, les ensembles, les chœurs des esprits « planent dans une sorte d'infini musical, à côté d'adorables moments d'opérette », un singspiel délicieux, une aventure féérique et initiatique que « La Flûte Enchantée ».

« Oberon » raconte comment Huon de Bordeaux conquiert Reiza, fille du Calife de Bagdad, comment ils resteront fidèles à travers toutes les épreuves et les tentations que leur impose successivement le roi des Elfes, Oberon qui a besoin de découvrir le couple parfait pour se réconcilier avec son épouse Titania.

A cette aventure au Pays des Fées, Jean-Claude Fall offre

une mise en scène rigoureuse, très lisible, retravaillant quasi musicalement les dialogues anglais, qui fonctionnent soudain comme de merveilleux et étranges récitatifs : un grand livre d'images, intégrant parfaitement la chorégraphie de Daniel Larrieu, se déroule dans les décors de Gérard Didier, beaux et adaptés aux nombreux changements magiques et immédiats imposés par le livret.

Cyril Diederich assurera la direction musicale du spectacle interprété par Ryland Davies (Oberon), Maria Jagusz (Puck), Michael Cousins

(Huon de Bordeaux), Jean-Marie Fréméau (Sherasmin), Françoise Pollet (Reiza), Patrici Arrar (Namouna), Alexandra Papadjakou (Fatima), Haïn Azria (Haroun Al Rachid), Michel Ouimet (Babekan), Geoffrey Lawrence Carey (Abdallah), Eleanor Oldham, Agnès Bordry (Les Sirènes), Saïd Amadis (Al Mansour), Daisy Amiache (Roshana), les Chœurs de l'Opéra de Montpellier auxquels se joindront les danseurs d'Astrakan, recherche chorégraphique.

Philippe RAUSCH, Pianiste, inaugure une nouvelle formule « 18h30 »

C'EST un jeune pianiste français, Philippe Rausch, qui expérimenta une nouvelle formule de concerts à 18 h 30, Salle Molière : cette formule est généralement fort appréciée du public car elle permet d'aller au concert pour se détendre, à la fin d'une journée de travail et de commencer la soirée en passant une heure ou une heure et demie avec un jeune artiste et quelques grands compositeurs.

Formé au Conservatoire National de la Région de Metz, titulaire d'une licence de concert de l'Ecole Nationale de Musique de Paris, où il a travaillé avec Germaine Mounier, Philippe Rausch joue en récital comme en concert. Parmi ses projets immédiats : un concert

avec l'Orchestre Philharmonique de Lorraine et une série de récitals dans le cadre du Festival du Lac Transimène.

Philippe Rausch enseigne au Conservatoire Municipal du VII^e Arrondissement à Paris.

Au programme de son concert du 9 avril, trois grands compositeurs « pour le piano » : Liszt avec « Funérailles », Debussy avec « Images » (1^{er} et 2^e Cahiers : Reflets dans l'eau, Hommage à Rameau, Mouvement, Cloches à travers les feuilles, Et la lune descend sur le temple qui fut, Poissons d'or), Prokofiev avec sa « 7^e Sonate ».

SALLE MOLIÈRE
9 avril à 18 h 30

EXCEPTION
Tout le prêt à porter de marque
HOMMES - FEMMES ENFANTS
39 bis, Cours Gambetta
34000 MONTPELLIER
Tél. 67.58.83.29
(cacharel stock)

CHAUFFAGE PLOMBERIE CLIMATISATION
ORO
INSTALLATION - ENTRETIEN CHAUFFAGE CENTRAL ET SOLAIRE ZINGUERIE - SANITAIRE
52, Avenue Charles Flahaut
34000 MONTPELLIER ☎ 67.41.20.33

LE DIVIN « REQUIEM » DE MOZART

CATHÉDRALE ST-PIERRE
13 avril, 21 h

DANS le cadre d'une tournée de concerts dans le midi, les ensembles allemands « Nürtinger Kammerchor » et « Nürtinger Kammer-symphonie » (cent exécutants) donneront le « Requiem » de Wolfgang Amadeus Mozart le 13 avril 1987 à 21 heures en la Cathédrale Saint-Pierre à Montpellier.

En 1791, Mozart commence à écrire le « Requiem », après sa mort, son élève Süssmayr achève la composition. Bien que destiné entièrement à l'Office des Morts, ce « Requiem » est caractérisé par une volonté personnelle d'interprétation de Mozart. La réalisation représente une liaison extraordinaire entre la signification du texte et le pouvoir expressif de la musique.

Le « Requiem » sera précédé de la cantate n° 21 de Jean-Sébastien Bach « Ich hatte viel Bekümmernis ». Les solistes seront : Victoria Schneider (soprano), Yumi Koyama (alto), Bruno Corti (ténor), et Ulf Bästlein (basse). Les ensembles seront dirigés par Hans-Peter Bader.

Renseignements et location : Bureau Municipal du Tourisme : Le Capoulié : 6, rue Maguclone, 34000 Montpellier
Tél. 67.58.26.04.

VIVE LE CAF' CONC'

GRAMMONT
SALLE BOBY LAPOINTE
du 28 au 30 avril, à 20 h 45

C'EST ainsi que l'une des nombreuses critiques consacrées aux « Tourlourous » résume le spectacle donné par Jean-Marie Proslie et Gérard Viala, dans une mise en scène de Jean-Marie Senia.

« Les Tourlourous ».



La rondeur comique de Jean-Marie Proslie, vieux routier du théâtre et du cabaret, et l'émotion vif-argent de Gérard Viala font ressortir sur fond de « réclames » délicieusement démodées, les trois couleurs d'un drapeau plongé dans la guerre de 14.

Un spectacle en trente chansons et trente-cinq costumes, qui en disent long sur l'air d'un temps à redécouvrir, celui de la Grande Guerre et de la Belle Époque.

Des navettes sont organisées au départ de la gare de Montpellier. Retour assuré après le spectacle.

FOURNITURES POUR COLLECTIVITÉS
GROS **TEISSIER** DEMI-GROS
S.A.R.L. NIMES ALIMENTAIRE
Service Commandes Tél. 67.84.36.28
Cash Bureau Tél. 66.84.32.48
MARCHÉ GARE • 30000 NIMES ST-CÉSAIRE • Tél. N° 375974

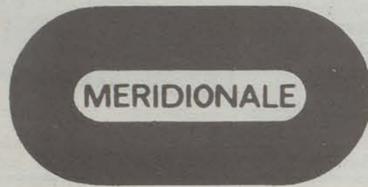
PASCAL
ENTREPRISE GENERALE
Travaux Publics - Génie Civil
Bâtiment - Préfabrication
Z.I. - Vendargues - 34740
☎ 67.70.37.51

UNE ENTREPRISE AU SERVICE DE SA VILLE

Bâtiments

et

Travaux publics



Méridionale de travaux
Bureaux du Nouveau Monde
Rue des Etats du Languedoc
B.P. 1187
34009 MONTPELLIER CEDEX
☎ 67.64.44.40



NEGOCIANT

POSEUR

SUD CLOTURES

CLOTURE ET METALLERIE
GLISSIERE DE SECURITE

Siège :

515, rue de l'Industrie
34000 MONTPELLIER
☎ (67) 58.93.01
SARL au capital de 140.000 F

BEZIERS ☎ (67) 98.50.66

PERPIGNAN ☎ (68) 66.68.62



BCEOM-FRANCE

259, avenue de Melgueil
34280 LA GRANDE-MOTTE
☎ 67.56.90.40

Un bureau
d'études international
au service
du développement
régional

URBANISME - HYDRAULIQUE
GENIE CIVIL - ECONOMIE
ENVIRONNEMENT - ASSAINISSEMENT
INFRASTRUCTURE - TRANSPORTS
AMENAGEMENTS LITTORAUX

20 ans d'expérience régionale
avec plus de 500 études

Collecte et traitement des ordures ménagères de Montpellier - Aménagement de la basse vallée de l'Hérault - Mise au grand gabarit du Canal du Rhône à Sète - Mise en valeur du milieu lagunaire - Aménagement du Lez et du Verdanson.
071061

CGEE ALSTHOM



Agence de Montpellier
27, Avenue de Nîmes
34000 MONTPELLIER

ART'CO
DIFFUSION **COSTE**
PEINTURES

papiers peints - peintures
revêtements - moquettes

Rue St-Hilaire - MONTPELLIER
☎ 67.65.69.65



Société d'Équipement
de la Région Montpellieraine

- BAILLARQUES
(sortie autoroute Vendargues)
- ZOLAC



La SERM possède des locaux
à usage industriel et artisanal
en location : 125 m² - 250 m² - 375 m²

Renseignements SERM : ☎ 67.65.79.90



MONTPELLIER ASSAINISSEMENT

Intervention 24 h sur 24

Débouchages
Pompages
Vidanges de fosses, bacs à graisses...
Nettoyages, entretien de réseaux
Entretien de stations d'épuration,
postes de relèvement

942, rue de l'Industrie
34000 MONTPELLIER
TÉL. : 67.92.95.89

BUREAU-ENTREPOT



MIRAS FRERES



Z.A LA GARRIGUE

34170 CASTELNAU-LE-LEZ

Bâtiment, Maçonnerie Générale, Villa Personnalisée

Réhabilitation, Rénovation, Isolation par l'extérieur

Génie-Civil, Béton-Armé, V.R.D.

Découpe béton, Transport de matériaux, Location

Actualités

LOUISVILLE, notre jumelle d'Amérique en visite à MONTPELLIER !

LOUISVILLE a été découverte en 1778 par le Général George Rogers Clark, qui lui a donné ce nom en l'honneur du Roi de France Louis XVI qui aida les colonies durant la Révolution.

Un explorateur français, La Salle, fut le premier homme blanc à découvrir la rivière de l'Ohio, et à mettre pied sur le territoire de Louisville en 1669. Au tout début, Louisville n'était qu'un vieux fort qui ne prit de l'importance que deux siècles plus tard. Aujourd'hui, Louisville et son agglomération (le Conté de Jefferson) est la plus grande du Kentucky et comprend plus de 650 000 habitants. Louisville a 300 000 habitants.

Louisville, dans l'état du Kentucky, est située aux chutes de la rivière « Ohio River ». Les premiers colons de Louisville étaient attirés par la rivière, point stratégique pour le commerce par voie d'eau, et bien sûr, attractif envers les peuples de nationalités différentes apportant leur propre culture.

Le climat est changeant, les hivers cléments et les étés modérément chauds. Janvier

étant le mois le plus froid de l'année, et juillet le plus chaud.

Louisville est aujourd'hui une ville de commerce. En 1982 a été construite une « Galleria » : deux tours de 26 étages de bureaux qui sont aujourd'hui un centre pour la plupart des commerces de la ville.

Louisville est aussi une ville universitaire et artistique. Il y a plusieurs musées dont :

- Le « Museum of History and Science » (Musée Histoire et Sciences), qui retrace l'histoire de Louisville depuis deux siècles.

- L'« American Saddle Horse Museum », consacré à l'histoire des origines des chevaux de monte, originaires de l'état du Kentucky.

- Le « I.B. Speed Art Museum », le plus ancien et le plus grand de ses musées, se rapportant à l'art médiéval, aux tapisseries, aux peintures européennes du Nord, ainsi qu'à l'art moderne et à Rembrandt.

Dans le Kentucky, vous apprendrez à connaître les origines du « Bourbon Whisky ». Jusqu'en 1804, le whisky fut fabriqué

artisanale (entreprises familiales) ; mais à la fin de la guerre civile, il est devenu une véritable industrie.

L'élevage de chevaux pur sang de course en a fait sa réputation. Il est parfois difficile de trier entre ce qui est sérieux et fantaisiste dans l'histoire de l'élevage des chevaux de course. Chaque année, le premier samedi de mai, le « Kentucky Derby » a lieu à « Churchill Downs » (champ de courses très connu) ; cet événement attire le monde politique, artistique et une foule importante en l'honneur du propriétaire du cheval gagnant.

« La Belle de Louisville », un magnifique bateau à aubes, remonte la rivière pour commémorer cette époque glorieuse.

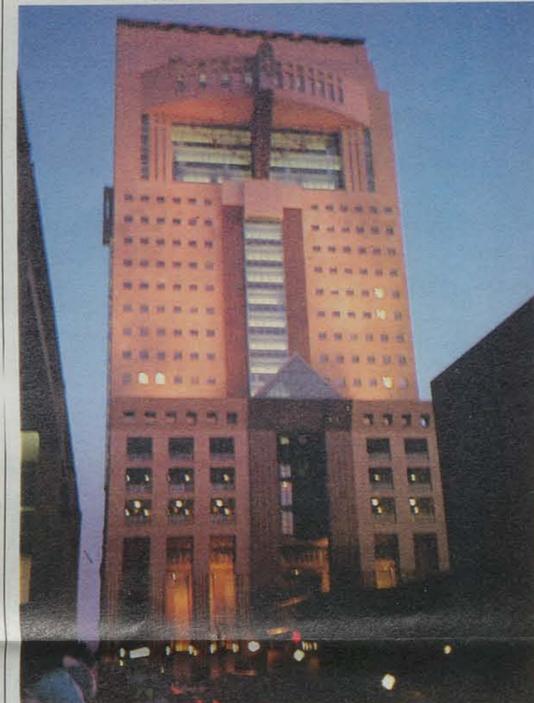
Pour le programme d'échanges inter-universitaires, les étudiants de Montpellier ont passé quatre semaines à Louisville, travaillant dans des administrations et des entreprises. Les étudiants de Louisville, ville jumelle de Montpellier, en ont fait de même.

Traduction E. Davis.

Dans le cadre du Jumelage et des échanges nombreux entre Montpellier et Louisville, la Ville va accueillir du 8 au 10 avril, Jerry Abramson, Maire de Louisville.

A cette occasion, la « Youth Performing Arts School » (l'Ecole du Spectacle) se produira au Théâtre Bobby Lapointe à Grammont le Jeudi 9 avril 87 à 21 h 00. Cette jeune troupe d'étudiants de l'Université de Louisville présentera un spectacle brillant, haut en couleur digne des plus belles revues musicales de Broadway.

Les invitations sont à retirer au Service Animation et Information Municipale de la Mairie - Le Polygone - 4^e étage.



HUMANA Building, Siège Administratif des hôpitaux.

MONTPELLIER TELESERVICE, LE CABLE, C'EST PARTI !

10 000

10 000, c'est le nombre de logements actuellement raccordés au réseau de télévision par câble de Montpellier.

Déjà, de nombreux pionniers goûtent au plaisir de disposer chez eux - dans un fauteuil - de quinze chaînes de télévision.

Ces heureux privilégiés résident dans les deux premiers quartiers câblés :

- la Paillade,
- le triangle délimité par la voie rapide, la voie ferrée et le boulevard de Strasbourg.

30 000

Début juin 1987, ce sont 30 000 logements qui seront concernés, avec l'ouverture complète de la première tranche du réseau de télévision par câble

15 CHAINES DANS UN FAUTEUIL

La télé nouvelle est déjà à Montpellier : chaînes commerciales, nationales, satellite et étrangères, sont désormais accessibles sans effort et au moindre coût grâce au câble.

Le service de base délivré par Montpellier Téléservice ouvre l'antenne à tous les goûts, tous les genres :

Chaînes nationales françaises :

- TF1... c'est la Une,
- A2, la chaîne du sport,
- FR3, la régionale,
- Canal + (visible par tous aux heures de diffusion en clair),
- la 5, jeux et séries à toute heure,
- M6, la plus jeune des télé.

- RAI 1, première chaîne italienne, totocalcio et giro en direct.

Des programmes spécialement conçus pour le câble :

- TV5, cocktail des télévisions francophones qui se partagent l'antenne pour vous of-

- Ski Channel, programme de divertissement en anglais (films, séries, clips, sport, informations...).

- Canal J, la chaîne des 5/15 ans sur le câble, la reine des dessins animés.

La télévision de Montpellier :

Dès maintenant, un canal infotéléservice, et bientôt Télé Soleil, la chaîne des habitants de Montpellier, votre chaîne ouverte sur la vie, la culture, les manifestations locales, avec des infos, des films, des spectacles, des petites annonces... à votre service.

COMMENT FAIRE POUR VOUS ABONNER ?

Le service de télévision par câble de Montpellier est assuré par Montpellier Téléservice dans le nouveau bâtiment de l'Espace Richter (ouvert au public de 9 h à 19 h du lundi au vendredi, tél. 67.65.67.65).

L'abonnement aux quinze chaînes de télévision coûte 130 F par mois, ce qui constitue un prix promotionnel ; cet abonnement comprend les frais de raccordement de votre logement au réseau de télévision par câble.

Si vous avez la chance d'habiter l'un des quartiers où le réseau est déjà ouvert, profitez dès maintenant de l'offre que Montpellier Téléservice réserve aux pionniers du câble jusqu'à la fin avril : 15 mois de télévision pour le prix de 12.

MONTPELLIER TELESERVICE Dépêchez-vous

- Pour savoir si votre logement se trouve en zone câblée
- Pour réserver dès maintenant votre raccordement
- Pour connaître les conditions d'abonnement

Remplissez et retournez-nous ce coupon

Nom
Prénom
Adresse
Code Postal Tél.

Votre téléviseur : marque, modèle : avant 1/1/81 après 1/1/81

Répondez dès maintenant
MONTPELLIER SERVICE
ESPACE RICHTER
1, Avenue de la Mer
34000 Montpellier
Tél. 67.65.67.65

Dans le numéro d'avril de « Puissance 15 », le journal gratuit du District de Montpellier, on trouvera un dossier complet sur le projet d'un cosmodrome européen.

BAILLARGUES
CASTELNAU
CLAPIERS
GRABELS
JACOU
JUVIGNAC
LATTES
LE CRES



MONTERRIER
MONTPELLIER
PALAVAS
PEROLS
PRADÉS-LE-LEZ
ST-JEAN-DE-VEDAS
VENNARGUES

PUISSANCE 15

LE JOURNAL D'INFORMATIONS

DU DISTRICT DE MONTPELLIER



Un 2^{ème} Cosmodrome Européen pour l'après-Hermès: un formidable pari pour Montpellier, Toulouse, Perpignan, Béziers, Narbonne.



UN ENJEU ECONOMIQUE CAPITAL: CREER UN COSMODROME DANS LE LANGUEDOC, C'EST FAIRE BENEFICIER LE SUD DE 200000 EMPLOIS DANS LES 20 ANS A VENIR